

**Avant d'acheter
Avant de signer...
Passez donc, chez**

JD

5740, boul.
Sainte-Anne
Boischatel
822-2424

LE SOLEIL

Les Industries Tolbec Inc.

**REVÊTEMENT
TOLE ÉMAILLÉE**

TOLBEC

Tél.: (418) 872-3738

1780, route de l'Aéroport, Sainte-Foy
C.P. 70, L'Ancienne-Lorette G2E 3M2

SAMEDI 20 JUIN 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 172
112 PAGES, 7 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) **3.50** T.P.S. 0.24
T.V.G. 0.30 **4.04**

MONTRÉAL - OTTAWA **1.50** Plus T.P.S.
T.V.G.

1,35\$ Plus T.P.S.
T.V.G.

LE SPORT

Owen Nolan aussi veut devenir millionnaire

Après Mats Sundin, c'est maintenant au tour du jeune ailier droit Owen Nolan de réclamer un salaire annuel de un million de dollars. Ce sont les indications données, hier, par Gene McBurney, le conseiller de l'ailier droit de 20 ans. « Dès que le dossier Eric Lindros sera réglé, nous discuterons avec les Nordiques, a-t-il précisé. Owen Nolan mérite un contrat similaire à celui paraphé par Valeri Kamensky, l'été dernier. » **S-2**



LES ARTS

Valérie Gagné : entre la télé et le conservatoire de musique



Quel lien peut-il exister entre Dominique de « Jamais deux sans toi » qui subit plutôt passivement les gougateries de son compagnon, et l'Orchestre du Conservatoire de

musique du Québec ? Notre critique Marc Samson éclaircit le petit mystère. **C-1**

LA RÉGION

Violent orage près de Montmagny

Un orage d'une extrême violence a balayé, hier, le secteur est de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, située à 20 km à l'ouest de Montmagny. **A-3**

L'ÉCONOMIE

Des pertes de 130 millions \$ en 1991-92 à Postes Canada

La Société canadienne des postes a annoncé des pertes de 130 millions \$ en 1991-92, un revirement majeur par rapport à l'exercice précédent. **B-1**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Annonces classées	G-7 à G-10
Arts	C-1 à C-12
Bridge	E-18
Décès	G-10 à G-12
Dossiers	A-17
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-16
Habitat	E-1 à E-18
Horoscope	E-18
Le Monde	B-6 à B-12
Mot fleché	E-17
Mot mystère	E-17
Où aller à Québec	C-12
Québec et l'Est	C-13, D-6 à D-8 et G-14
Tourisme	

TABLOÏD

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Météo	S-16
Mots croisés	S-14

LA MÉTÉO

Nuageux avec quelques averses dispersées. Max. : 19 ; min. : 13. Demain, nuageux. Frais. Pluie ou bruine légère. Max. : 15 ; min. : 9. **S-16**

L'inflation à son plus bas niveau depuis 21 ans

OTTAWA (PC — LE SOLEIL) — Le taux annuel d'inflation a atteint son plus bas niveau en 21 ans, en mai, descendant à 1,3 %, contre 1,7 % cent en avril. Il est demeuré stable à Québec (1,8 %) et fléchi de 0,4 % à Montréal (1,6 %).

Pour M. Gilles Soucy, économiste au Mouvement Desjardins, cette diminution constitue une surprise puisqu'on s'attendait, dit-il, à un taux analogue à celui d'avril.

« L'économie demeure faible et la reprise n'est pas encore bien installée donc les entreprises ne peuvent pas avoir recours à des hausses de prix pour augmenter leur marge de profit ». Les taux d'intérêt vont,

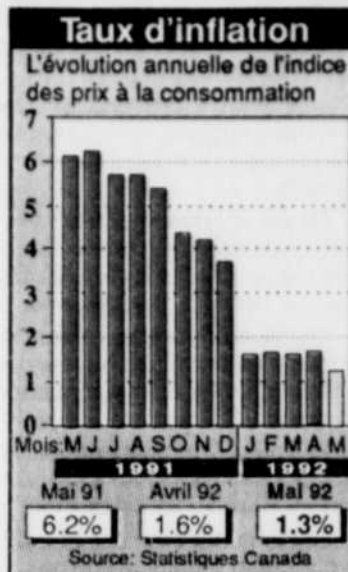
selon M. Soucy, continuer à baisser pendant un certain temps et la Banque du Canada va demeurer accommodante pour stimuler la reprise puisqu'un si faible taux d'inflation est au-delà de ses objectifs.

Quant au taux d'inflation pour la région de Québec qui se maintient au même niveau que le mois dernier (1,8 %), l'économiste le juge satisfaisant, puis-

que, l'an dernier, il était plus élevé que le taux canadien à cause des taxes. Cette année, la situation se corrige puisque l'inflation vient principalement du secteur des transports (essence et assurance automobile) et des hausses des tarifs d'électricité.

D'un mois à l'autre, l'indice des prix à la consommation a

Suite A-2, Inflation...



Infographie: PC / LE SOLEIL

Un routier trouve la mort dans une embardée



Roland Sigouin a trouvé la mort quand son lourd véhicule a renversé et pris feu, en bordure de l'autoroute 40, à la hauteur de Saint-Augustin. **C.**

Des témoins n'ont pu sortir la victime du véhicule en flammes

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES — « Nous avons vraiment tout essayé pour le sauver, mais faut croire que son heure était arrivée. »

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Serge Bédard et Michel Rodrigue, de Sainte-Thècle, n'en menaient pas large, hier avant-midi, quelques minutes après avoir déployé mille et un efforts afin de sauver la vie de Roland Sigouin, 30 ans, de Landrienne, en Abitibi, dont le lourd véhicule venait de se renverser et de prendre feu, en bordure de l'autoroute 40,

à la hauteur de Saint-Augustin-de-Desmaures.

L'automobile dans laquelle prenaient place les deux Mauriciens dans la vingtaine circulaient à quelques centaines de mètres derrière le fardier chargé de poutres d'acier lorsque l'accident s'est produit, vers 10 h. Le poids lourd a empiété sur l'accotement, puis, a effectué une embardée, laissant choir sur la chaussée toute sa cargaison.

Un incendie s'est alors déclaré dans l'habitacle où le malheureux était coincé. « Nous avons vidé cinq ou six extincteurs. Puis, nous avons arraché la portière afin de le dégager, mais il n'y avait rien à faire, il était coincé entre le toit et le siège. Je lui ai touché le bras, mais je n'ai pas été capable de le sortir de là. Il était inconscient. Nous avons dû reculer car ça flambait trop », a raconté Serge Bédard, qui s'explique difficilement les circonstances de l'accident. « D'après moi, il s'est endormi », avance-t-il avec prudence.

Les pompiers de Saint-Augustin-de-Desmaures ont été dépêchés sur les lieux, mais n'ont pas pu faire davantage pour sauver le camionneur. « Tout le tracteur était en feu. On sentait la chaleur à plus de 35 pieds », a expliqué le capitaine Jean-Guy Couture qui, avec son équipe, a arrosé de mousse le camion afin d'éteindre les flammes.

Outre l'hypothèse de la somnolence, la Sûreté du Québec n'écarte pas la possibilité d'une défectuosité mécanique. Un mécanicien de la Société

Suite A-2, Conducteur...

Entente sur la partition de la Tchécoslovaquie

BRATISLAVA, Tchécoslovaquie (Reuter, AFP) — Les dirigeants tchèque et slovaque ont annoncé, la nuit dernière, qu'ils s'étaient entendus sur un processus de partition de la Tchécoslovaquie en deux États indépendants.

Après près de 14 heures de négociations, le leader tchèque Vaclav Klaus et le dirigeant slovaque Vladimir Meciar ont signé un accord prévoyant la mise en route avant le 30 septembre de ce processus de partition.

Au cours d'une conférence

de presse, les deux hommes ont précisé les grandes lignes de l'entente intervenue.

Ils ont expliqué que la partition du pays serait décidée de commun accord par les Parlements des deux républiques (tchèque et slovaque) issus des élections des 5 et 6 juin.

Suite A-2, Entente...



« L'Europe était à la croisée des chemins », a dit le premier ministre irlandais Albert Reynolds.

Le traité d'Union européenne ratifié à 69 % en Irlande

DUBLIN (AFP, AP, Reuter) — Les Irlandais ont voté à 69 % pour la ratification du traité d'Union européenne de Maastricht, indiquent les résultats officiels du référendum de jeudi, qui ont été dévoilés hier.

Le traité de Maastricht avait été rejeté le 2 juin par l'électorat danois. Un Non en Irlande aurait sans doute signifié l'échec de l'accord intervenu dans la

ville néerlandaise de Maastricht.

« L'Europe était à la croisée des chemins », a dit le premier ministre irlandais Albert Reynolds. « Si l'Irlande avait voté

Suite A-2, Irlande...

CAMPS D'ÉTÉ DU YMCA

Québec

OUI ! IL EST ENCORE TEMPS DE S'INSCRIRE ...
(FAITES VITE ! QUELQUES PLACES DISPONIBLES DANS CERTAINES SEMAINES.)

**CAMPS DE JOUR
POLYVALENTS
AU YMCA**
garçons et filles 5 à 15 ans

CAMPS DE JOUR
Apprentissage de la langue anglaise pour francophones non bilingues
garçons et filles 4 à 15 ans selon le camp
— Cap-Rouge, Neufchâtel, Beauport, Charlesbourg, Charny, Sainte-Foy

CAMPS DE SÉJOUR
Apprentissage de la langue anglaise pour francophones non bilingues
CAMPS DE SÉJOUR PLEIN AIR

RENSEIGNEMENTS : 835, SAINT-CYRILLE OUEST, (418) 527-2518

Suites de la première page

Inflation...

grimpé de 0,2 % en mai, contre une hausse de 0,1 % en avril.

Les prix de l'hébergement et des transports ont contribué à la hausse de mai tandis qu'il y a eu un affaiblissement des prix des aliments.

Le prix des aliments a fléchi en mai après quatre mois consécutifs de hausses et la plus grande part de ce déclin était due à une baisse des prix des légumes frais.

« La guerre des prix en Ontario, au Québec, en Alberta et dans certaines régions de la Colombie-Britannique a continué d'influencer les principaux indices au cours du dernier mois », affirme Statistique Canada.

Quant à l'hébergement, son coût a grimpé en raison des hausses signalées dans les tarifs des hôtels et motels, du prix supérieur de l'électricité et des loyers. La hausse du prix des transports est due en grande partie à la croissance des prix de l'essence.

Quant aux prix de l'alcool et du tabac, ils ont augmenté en raison principalement d'une hausse des taxes. Le prix des vêtements fut toutefois plus faible, en mai, notamment pour les vêtements pour femmes et garçons.

Le taux d'inflation annualisé de 1,3 % est égal à celui signalé en janvier 1971, mais il n'avait jamais été aussi bas depuis 1962. Le faible niveau d'inflation permet par ailleurs aux taux d'intérêt de fléchir.

Jeudi, la majorité des grandes banques ont réduit leur taux d'intérêt préférentiel d'un quart de point à 7 %. Le taux d'escompte de la Banque du Canada, par ailleurs, est tombé à 5,91 %, contre 6,08 % la semaine précédente.

L'indice des prix à la consommation est calculé à partir d'une liste de centaines de biens et services offerts dans les principales villes du pays.

L'indice, calculé sur une base de 100 établi en 1986, atteignait 127,8 en mai, contre 126,1 en mai 1991, ce qui signifie qu'un ensemble de biens et services qui coûtait 100 \$ en 1986, en coûtait 127,80 \$ le mois dernier et 126,10 \$ en mai 1991.

Entente...

« Cette procédure, a expliqué Klaus, n'exclut pas, mais ne rend pas obligatoire le recours à un référendum ».

Les dirigeants tchèque et slovaque ont par ailleurs conclu un accord sur la formation et le programme d'un nouveau gouvernement fédéral intérimaire qui « doit assurer le fonctionnement de l'État tchécoslovaque ».

Ce gouvernement assurera la « continuité de la politique extérieure, économique et sociale engagée par la Tchécoslovaquie depuis la chute du régime communiste en novembre 1989 », ont souligné Klaus et Meciar.

Les deux dirigeants se sont engagés notamment à poursuivre les réformes économiques, à mener une politique de décentralisation et à préparer les conditions de l'existence de deux États indépendants. En attendant, la Tchécoslovaquie aura une « représentation unique » vis-à-vis de la communauté internationale et elle respectera tous ses traités, a précisé Klaus.

Si la Fédération tchécoslovaque cesse d'exister, une loi proposera la dissolution de l'Assemblée fédérale et le passage des députés élus du Parlement fédéral dans une deuxième chambre des Parlements nationaux.

Les négociations Klaus-Meciar se poursuivront la semaine prochaine pour arrêter la composition du nouveau gouvernement et s'entendre sur le choix du premier ministre de ce gouvernement de transition.

« Nous avons empêché l'effondrement intérieur de la Tchécoslovaquie et sauvé le fonctionnement du gouvernement », a souligné Meciar qui a relevé que les documents signés à Bratislava étaient le « résultat d'un consensus ».

Par contre, les deux hommes n'ont pas réussi à s'entendre sur la réélection de Vaclav Havel à la tête de l'État. « Malgré la demande expresse des représentants tchèques, nous demeurons sur nos positions », a dit Meciar qui est farouchement opposé à la réélection de Havel.

Irlande...

Non, cela aurait signifié la fin de l'intégration européenne.

Le taux de participation au référendum a été de 57 %. Les résultats officiels indiquent que 1 001 076 électeurs ont voté pour Maastricht et 448 655 contre.

Les agriculteurs et les classes moyennes ont voté massivement pour la ratification du traité, à plus de 70 % dans certaines circonscriptions. En revanche, c'est dans les quartiers ouvriers de Dublin que l'opposition à Maastricht a été la plus vive.

« Je suis évidemment très content. J'espère que ce sera le début d'une succession de Oui à Maastricht », a confié à Reuter le ministre portugais des Affaires étrangères, Joao de Deus Pinheiro, dont le pays préside la CEE.

Le président du Parlement européen, Egon Klepsch, s'est dit ravi : « Ce résultat me conforte dans mon opinion qu'il faut poursuivre la ratification dans le délai prévu, avant la fin de l'année. »

Un seul autre référendum

Seuls les Danois, qui ont déjà dit Non, les Irlandais, qui viennent de dire Oui, et les Français, qui voteront à l'automne, se prononcent par référendum. Dans les neuf autres pays de la CEE, ce sont les Parlements qui sont appelés à ratifier le traité.

Rayonnant, le ministre irlandais des Affaires étrangères David Andrews prévoit déjà que le Oui de son pays au traité aura un effet d'entraînement sur les 10 pays qui ont encore à se prononcer.

« Ce vote non seulement sauve l'Union européenne, mais encore il la renforce. Il montrera la direction aux autres pays qui peuvent avoir des doutes sur l'Europe », a dit Andrews.

L'Irlande avait grandement intérêt à entériner le traité car l'union européenne pourrait rapporter jusqu'à 12 milliards \$ au pays au cours des cinq prochaines années. L'Irlande est l'un des pays les plus pauvres de la CEE et son taux de chômage dépasse les 20 %.

Depuis 1973, l'agriculture irlandaise a reçu 36 milliards \$ de fonds européens. Si elle perdait cette manne, le prix du bœuf et des céréales irlandais tomberait immédiatement au niveau des prix mondiaux, ce qui représenterait au mieux une perte de 50 %.

Côté...

quant à l'âge des personnes malades. « La Fédération est prête à regarder l'ensemble des soins de la santé à donner à la population, mais elle est tout à fait contre le fait de cibler les gens de 70 ans et plus. Souvent, ce sont des gens en pleine forme et ce n'est pas pour un trouble de la prostate qu'on devrait arrêter de s'occuper d'eux. Où va-t-on arrêter ? », demande-t-elle.

De son côté, le Dr Augustin Roy rappelle au ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, que son rôle est de s'assurer que les gens reçoivent des soins de la santé quand ils en ont besoin. « Parce que les gouvernements ont moins d'argent, ils veulent maintenant couper chez les personnes les plus vulnérables, les plus démunies, celles-là même qui ont contribué et payé pendant toute leur vie. C'est irresponsable ! », précise-t-il.

Le Dr Roy qualifie le discours du ministre Côté de « pervers ». « Il préconise la prévention. Alors, si les gens vivent plus vieux, ça va nécessairement coûter plus cher, voyons donc. J'espère qu'il ne compte pas s'en clarifier avec des propos aussi incongrus. Dire que c'est lui qui administre notre argent. Ce n'est pas les personnes âgées qu'il faut pénaliser, c'est les gouvernements. C'est odieux, dégradant, tout à fait irresponsable. »

Pendant la période des questions en Chambre, hier, le ministre Côté a tenu à préciser que l'engagement pris la veille à Ottawa est d'étudier

et d'analyser « ce qui est pertinent, ce qui est efficace, ce qui est efficient à l'intérieur du système de santé » et de revoir un certain nombre de choses. « Quand on parle d'efficacité et d'efficace, n'importe quelle personne, le moins honnête intellectuellement, aura compris qu'on ne parle pas d'euthanasie », a précisé le ministre.

À Ottawa, jeudi soir, M. Côté s'était interrogé sur « la pertinence de certains services qui prolongent la vie de quelqu'un pendant cinq ans, sans qu'il en ait conscience ». Quant au ministre fédéral de la Santé, Benoit Bouchard (qui citait une étude manitobaine selon laquelle 50 % du budget de la santé va aux personnes de 70 ans et plus), il a mentionné que « la population est prête à voir ses ministres de la Santé regarder la pertinence de tous les services à tous les citoyens, particulièrement pour les personnes qui vont chercher 50 % de tout le régime ».

Conducteur...

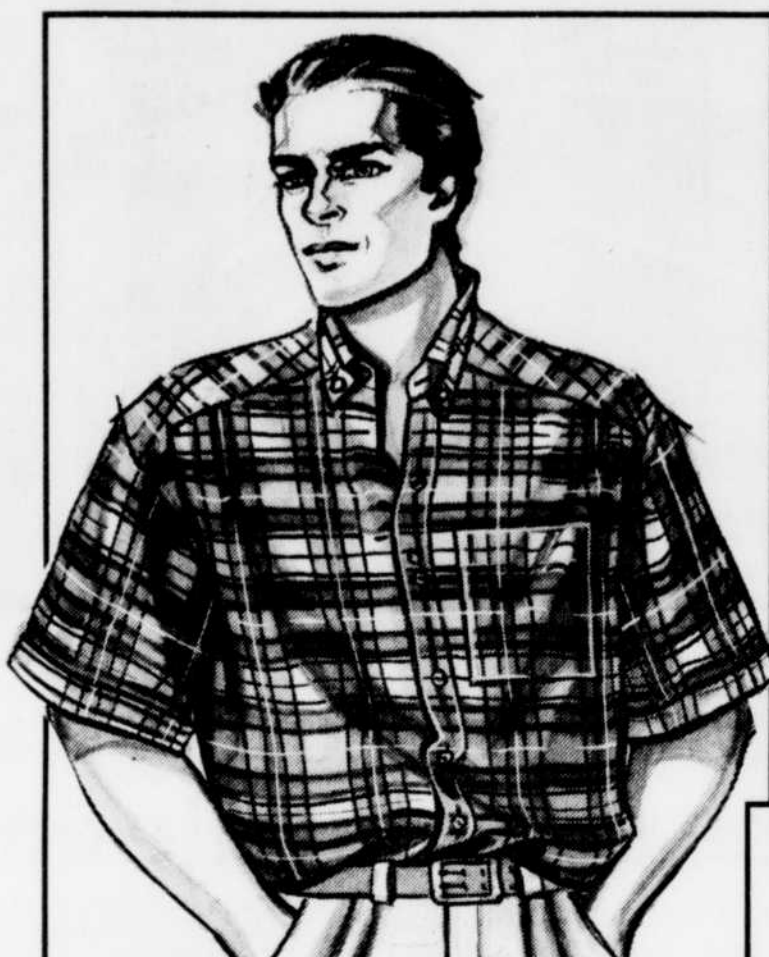
d'assurance automobile du Québec inspectera d'ailleurs le fardeur dans les prochains jours, une tâche rendue compliquée par les dommages causés par le feu.

La circulation en direction de Montréal a été détournée pendant plusieurs heures sur la voie sud de l'autoroute jusqu'à 16 h 30, le temps de permettre de sortir le corps calciné de l'amas de ferraille et de dégager la route. Le coroner Yvon Naud, de Portneuf, s'est rendu sur place pour constater la mort.

La victime a été conduite à la morgue de Québec pour y être soumise à une autopsie.



SOULIGNEZ CETTE JOURNÉE SPÉCIALE AVEC UN CADEAU DU 31 POUR HOMME!



CHEMISE TARTAN

des carreaux d'été renouvelés au 31 avec des coloris de bleu, vert, rouge, marine ou mauve, une chemise exclusive pour papa! pur coton, col boutonné, une poche plaquée. p.m.g.tg. 21,95



LES FRAGRANCES HUGO BOSS

offrez-lui la lotion après-rasage hugo boss et le déodorant atomiseur coordonné au prix exceptionnel de 29,00



MAILLOT NAUTICA

des maillots unis, imprimés fleurs, blocs de couleurs, style boxeur en coton ou nylon, coloris vifs ou neutres. p.m.g.tg. 29,95



BLOUSON RALPH LAUREN

un blouson poids plume signé ralph lauren, voilà une idée qu'il appréciera grandement dans la boîte simons! toile de coton marine, sable, vert bouteille, broderie polo en contraste. m.g.tg. 69,95

LA QUOTIDIENNE

tirage du 19-06-92

4-5-4

1-2-1-9

INTER-PLUS

076661 gagne 250 000 \$

76661 gagnent 2500 \$

6661 gagnent 250 \$

661 gagnent 25 \$

61 gagnent 10 \$

numéros mobiles

52138 gagnent 1000 \$

8546 gagnent 100 \$

908 gagnent 25 \$

MINI-LOTO

884174 gagnent 50 000 \$

84174 gagnent 5000 \$

4174 gagnent 250 \$

174 gagnent 25 \$

74 gagnent 5 \$

88417 gagnent 1000 \$

8841 gagnent 100 \$

884 gagnent 10 \$

PROVINCIAL

2490852 gagne 500 000 \$

490852 gagnent 5000 \$

90852 gagnent 500 \$

0852 gagnent 100 \$

852 gagnent 25 \$

52 gagnent 5 \$



PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

la maison
simons

LA TROIS

LE SOLEIL

Un voleur arrêté pour avoir porté plainte ... pour vol!

SAINT-NÉRÉE — On aurait vu ça au cinéma qu'on n'aurait jamais cru la réalité capable de pareil scénario. L'auteur du vol à main armée rocambolesque commis jeudi après-midi, à la caisse populaire de Saint-Nérée de Bellechasse, a été capturé par la Sûreté du Québec après avoir porté plainte pour... le vol de son véhicule!

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Jean-Yves Chabot, 21 ans, de Saint-Euphémie, avait réussi à faire main basse sur 2700 \$ dans l'établissement bancaire, et s'était précipité dans son véhicule dont il avait pris soin de retirer auparavant la plaque d'immatriculation.

En faisant marche arrière à grande vitesse, le moteur a soudainement calé. L'individu, qui ne semblait pas s'en faire avec la vie, est descendu et a ouvert le capot pour vérifier ce qui clochait.

Constatant sans doute que le moment serait mal choisi pour appeler une dépanneuse, Chabot a plutôt décidé d'inciter quelques automobilistes passant dans le secteur à le faire monter à bord.

Le premier conducteur, à la vue du revolver, a immobilisé son véhicule, mais, malgré les menaces de l'individu qui était monté à l'avant, a refusé de partir en cavale avec lui. Il a plutôt décidé de prendre ses clés et... la poudre d'escampette à pied.

Un second conducteur, lui, a préféré peser sur l'accélérateur et poursuivre sa route. Chabot a finalement réussi, toujours sous la menace d'une arme, à s'emparer du véhicule d'une dame qui arrivait à la caisse.

L'automobile devait être découverte quelques heures plus tard à Armagh. L'opération 100 déclenchée par la SQ n'avait alors pas permis de retrouver le jeune voleur.

Bizarrement, en soirée, Chabot a décidé de contacter la SQ de Montmagny pour signaler le vol de son véhicule qui, à ce moment, était entre les mains des enquêteurs. Intrigués, les policiers ont tenu à le soumettre à un petit interrogatoire à l'issue duquel le chat est finalement sorti du sac.

Chabot devait comparaître au palais de justice de Montmagny, hier après-midi, pour répondre d'une accusation de vol qualifié.

« Disons qu'il y a eu un petit manque de planification dans son affaire... », a lancé avec ironie un porte-parole de la Sûreté du Québec.

Non à Montréal, même pour Boris Eltsine

L'Allier pique une colère contre Bourassa

QUÉBEC — Le pied de nez que les premiers ministres québécois ont pris l'habitude de faire à la capitale provinciale en allant accueillir les visiteurs de marque à Montréal soulève la colère des élus de la région. Au point que le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, refuse d'assister à la réception que Robert Bourassa donne aujourd'hui dans la métropole en l'honneur du président russe, Boris Eltsine.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Dans une lettre datée du 18 juin, le maire de Québec explique sa décision par sa grande déception de voir que le premier ministre reçoit ses visiteurs de marque à Montréal, plutôt qu'à Québec, ce qui, à ses

yeux, constitue « une négation du statut même de la Capitale ».

Rappelant que mêmes les provinces qui n'aspirent à aucun autre statut politique affichent toute leur fierté d'accueillir les personnalités en visite dans leur capitale, M. L'Allier se demande « comment inviter les autres à nous reconnaître

comme nous voulons l'être, si nous ne le faisons pas nous-mêmes dans l'exercice de nos fonctions ».

Il trouve cette situation d'autant plus agaçante que lorsqu'il s'agit de négocier avec des travailleurs en colère, c'est à Québec que le premier ministre les rencontre et c'est souvent la ville de Québec qui en assume les conséquences. Il en veut pour preuve la manifestation des camionneurs qui, il y a deux ans, avait occasionné des déboursés de « près de 250 000 \$ en frais supplémentaires pour la police et la sécurité ».

« Aussi, lorsqu'un visiteur

d'État amène avec lui des dizaines de journalistes, nous aimerions bien que vous les accueilliez dans votre Capitale, écrit le maire, avant de reprendre l'idée, avancée par ses prédécesseurs depuis 25 ans, d'avoir à Québec une résidence officielle pour le chef du gouvernement québécois pour ainsi éviter de faire passer la capitale pour une simple « administration régionale ».

En fin de journée, hier, M. L'Allier a répété que, par son comportement, le gouvernement donnait l'impression que lorsqu'il s'agit de choses importantes c'est à Montréal que ça

se passe. « Ça fait des années qu'on lui dit que ce n'est pas normal, mais, de tous les premiers ministres qui se sont succédés, seul Daniel Johnson s'était montré plus sensible à cette situation et recevait ses invités à Québec », a-t-il ajouté.

Jean Pelletier d'accord

L'ex-maire de Québec, Jean Pelletier, avait lui aussi écrit en novembre 1989, peu avant de quitter ses fonctions, pour réclamer une résidence officielle à Québec pour le chef du gouvernement québécois mais il s'était heurté à une volte-face de M. Bourassa, qui lui avait pourtant donné un avis favorable au printemps.

Hier, il a entièrement souscrit à la démarche de son successeur. « Je pense que le gouvernement du Québec devrait traiter sa capitale comme il se doit » et, selon M. Pelletier, la meilleure façon d'y parvenir est peut-être de lui trouver une résidence à Québec. Il souhaite même que la Communauté urbaine en prenne l'initiative.

M. Pelletier réfute, lui aussi, les arguments de porte-parole gouvernementaux qui évoquent la proximité des aéroports internationaux pour justifier les rencontres importantes à Montréal. « L'aéroport de Québec est capable d'accueillir les gros transporteurs et je ne vois pas pourquoi le président Bush irait accueillir le président Eltsine à New York », a-t-il affirmé.

Le président de la CUQ, Michel Rivard, et le maire de Charlesbourg et président de l'Union des municipalités, Ralph Mercier, abondent dans le même sens. M. Rivard, qui est passé à un cheveu de qualifier l'attitude du gouvernement d'« indécente », suggère de revenir à l'idée initiale de M. Pelletier qui souhaitait la formation d'une corporation chargée d'acheter une résidence au premier ministre, « sans que ça coûte une cenne aux contribuables ».

Jeudi, un groupe de citoyens de la région, regroupés au sein du « Forum pour la promotion de la capitale du Québec », avaient annoncé l'amorce d'un mouvement visant à contrer la tendance manifeste du chef du gouvernement et des fonctionnaires de boudier la capitale au profit de Montréal. Eux aussi avaient suggéré de lui trouver une résidence officielle à Québec.



Violent orage près de Montmagny

SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD — Un orage d'une extrême violence a balayé, hier en fin d'après-midi, le secteur est de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, située à 20 km à l'ouest de Montmagny, endommageant gravement cinq propriétés. L'orage qui s'est abattu vers 17 h 15 était accompagné de vents dont la vitesse a pu atteindre 100 km/h dans un couloir de 500 mètres. L'usine Fenêtres Montmagny inc. a été durement touchée. Quelques employés du deuxième quart de travail qui oeuvraient à l'extérieur ont dû rapidement se mettre à l'abri. À l'extérieur, le vent, sur son passage, renversait la ligne électrique, cassant même un poteau qui a été projeté sur une seconde ligne de distribution, de l'autre côté de la rue. Les toitures de l'usine et d'un entrepôt situé à l'arrière ont été arrachées. Les dégâts d'eau ont été considérables. Les employés s'affairaient à tout nettoyer avant leur retour à la maison, mettant fin à leur journée de travail plus tôt que prévu. Les dommages sont estimés à 50 000 \$, selon M. André Claveau, directeur des opérations. Le travail devrait reprendre normalement lundi. Les propriétés voisines ont affronté la même fureur. Une grange a été écrasée sous la force du vent et un silo à maïs a littéralement été éventré. De nombreux arbres ont été déracinés. À la suite de ce violent orage, Hydro-Québec s'affairaait en fin de journée à redonner le service à quelque 5000 abonnés des municipalités de Saint-François, Saint-Pierre et Saint-Raphaël.

Michel Rivard ne se baignera pas dans le fleuve cet été !

QUÉBEC — Le président de la Communauté urbaine de Québec Michel Rivard devra remiser son maillot. Il ne se baignera finalement pas dans le fleuve, tant et aussi longtemps que les villes de Beauport, Sainte-Foy et Sillery n'obtiendront pas le feu vert du ministère de l'Environnement du Québec.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

M. Rivard, qui avait promis il y a cinq ans de se baigner « dès l'été

1992 », avait même déjà acheté son costume de bain blanc de type boxer, la semaine dernière.

C'est pour donner le bon exemple à la population et ne pas désobéir aux affiches « baignade interdite » que M. Rivard a décidé de

faire volte-face à sa promesse, a-t-il expliqué hier.

Le président de la CUQ affirme cependant que, techniquement, il pourrait déjà se baigner, tous les tests effectués jusqu'à présent s'étant révélés élogieux sur la qualité de l'eau. Les nombreux prélè-

vements faits à Beauport, Sainte-Foy et Sillery au cours des dernières semaines révèlent en effet que l'eau du fleuve longeant le territoire de la CUQ est d'une bonne qualité, sinon meilleure, que celle des plages des lacs environnants, depuis la mise en service des deux usines d'épura-

tion des eaux usées.

Selon les renseignements obtenus hier, le nombre de coliformes fécaux par 100 millilitres d'eau oscille entre 80 et 100 et a atteint à peine 120 en deux occasions, alors que l'eau commence à être impropre à la baignade avec un taux de 200 coliféciaux par 100 ml d'eau. D'autres tests sur la qualité de l'eau doivent être effectués et ils seront dévoilés d'ici à 10 jours.

M. Rivard a donc remis sa baignade à plus tard cet été, si les villes de Sainte-Foy et de Beauport font diligence pour obtenir le feu vert de l'Environnement. Le ministère du Travail doit ensuite émettre un permis spécial (sauveur océanique, à cause des courants et marées) pour se conformer à la loi. Tous ces permis pourraient être obtenus d'ici à quelques semaines, pense M. Rivard.

À Sainte-Foy et Sillery, les plages n'ont jamais été fermées officiellement et le processus devrait techniquement être moins long. M. Rivard s'attend à ce que les citoyens fassent pression auprès de leurs élus municipaux pour faire accélérer le processus de réouverture des plages du Saint-Laurent sur le territoire de la CUQ.

Traitement des eaux usées de la CUQ

Les deux usines ont coûté moins cher que prévu

QUÉBEC — La construction des deux usines de traitement des eaux usées de la Communauté urbaine de Québec a coûté près de 11 millions \$ de moins que prévu. Cette économie ne restera cependant pas dans les seuls coffres de l'organisme régional.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

En procédant hier à l'inauguration des stations, en présence du ministre de l'Environnement Pierre Paradis, le président de la CUQ Michel Rivard a affirmé qu'après cinq ans de travaux, le coût de construction s'élevait à 342,4 millions \$, soit une économie de 10,8 millions \$ sur les prévisions initiales. De ce montant, 292 millions \$ ont été fournis par le gouvernement du Québec.

Interrogé à savoir s'il comptait laisser à la CUQ l'économie ainsi réalisée, le ministre Paradis s'est montré évasif. « Les surplus sont en général utilisés pour accélérer les programmes d'assainissement des eaux à travers la province », a-t-il dit. En d'autres termes, pas de faveur particulière à la région de Québec.

Il a rappelé que son gouvernement avait investi jusqu'ici 1,2 milliard \$ dans ces programmes et qu'il allait encore fournir les deux tiers des 55 millions \$ prévus pour

la seule mise en place, sur le territoire de la CUQ, des ouvrages de contrôle de débordements des égouts en cas d'orages. « Les travaux d'ingénierie commenceront dès cet été », a-t-il précisé.

Parlant de la performance des stations, M. Rivard a révélé que, selon les dernières analyses dont les détails seront rendus publics ultérieurement, la qualité de l'eau traitée et renvoyée au fleuve depuis mars dernier était supérieure aux normes prescrites par le ministère de l'Environnement du Québec en ce qui concerne les matières en suspension, la demande biochimique en oxygène et les bactéries coliformes.

Cette période de rodage a en

effet permis de se débarrasser de 90 % des matières polluantes, alors que les normes gouvernementales exigent une dépollution à 85 %, a-t-il indiqué. « Ces résultats plus que satisfaisants » prouvent, selon lui, que la faune et la flore du fleuve commencent à se sentir mieux et que les sports nautiques, tels que la planche à voile, pourront bientôt y retrouver leur droit de cité.

Il a dit espérer que les maires de la CUQ se mettront d'accord avant la fin du mois d'août sur la façon définitive de disposer des boues résiduelles asséchées, qu'on pourra soit « revaloriser » et vendre aux agriculteurs si la demande le justifie, soit enfouir

comme c'est le cas actuellement à Saint-Tite-des-Caps ou simplement faire brûler avec d'autres produits à l'incinérateur de Québec.

La station de l'Est, de loin la plus importante, est située à l'extrémité sud du boulevard Henri-Bourassa et peut desservir 270 000 personnes. Celle de l'Ouest, sise au coin de Charest et de Henri IV, est destinée à un maximum de 237 000 personnes. La technologie du fibre optique permet de gérer les deux à partir de la salle de contrôle de l'Est.

Le grand public pourra visiter la station de l'Est aujourd'hui et demain, de 9h à 17h.

PAYER Moins...

UN POINT, C'EST TOUT !



Fournier

Chevrolet Oldsmobile Inc.

Fournier

Chevrolet Oldsmobile inc.

687-5170

Autoroute de la Capitale et boul. Pierre-Bertrand

LA POLITIQUE

À la veille du premier conseil général de son parti

Jean Lapierre satisfait de l'influence du Bloc québécois

OTTAWA — Malgré les règles d'exclusion, malgré les attitudes de rejet au sein même de l'institution dont ils tirent leur légitimité, les élus du Bloc québécois ont démontré hors de tout doute leur capacité d'influencer la politique canadienne, selon leur leader parlementaire, Jean Lapierre.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Alors que son parti s'appête à définir en fin de semaine les bases de son programme électoral, le représentant de Shefford à la Chambre des Communes pose un regard satisfait sur le chemin parcouru depuis la naissance du Bloc, le 25 juillet 1990.

En bon dirigeant et en plaideur expérimenté, le jeune avocat

oublie l'inconsistance de la performance, la valeur inégale des troupes et leurs écarts critiquables pour conclure positivement à l'expérience.

« Pouvoir travailler à partir de la tribune fédérale comporte des avantages stratégiques importants » explique l'ex-député libéral, convaincu qu'il faut oeuvrer au coeur même de l'institution fédérale pour réussir à passer certaines messages et changer la dynamique nationale.

« Une lettre de Lawrence Cannon ou d'André Bourbeau ou de n'importe quel autre ministre n'a pas le même effet que lorsque quelqu'un se lève devant toi en Chambre, t'interpelle et te pointe » illustre-t-il.

Le Bloc québécois est en ce sens un relais qui permet de donner une nouvelle emphase aux messages en provenance de la capitale provinciale.

« La politique étant un jeu de pression et de contre-pression, notre action les oblige à tenir davantage compte de l'opinion québécoise, indique-t-il. Je suis personnellement assez content du bruit qu'on a pu faire. »

De toute évidence, signale-t-il,

ce bruit est doux à l'oreille des Québécois si on se fie à la très solide performance du Bloc dans les sondages.

Le petit commandant

Jean Lapierre est bien placé pour évaluer les retombées de l'arrivée du Bloc en Chambre. À côté de la chaise vide du chef Lucien Bouchard qui bat plus souvent qu'autrement la campagne québécoise, c'est lui qui dirige les opérations sur le front outaouais.

Fin procédurier, les leaders parlementaires des autres partis s'en méfient. Il suscite d'ailleurs suffisamment le respect pour que Brian Mulroney daigne lui servir la réplique à l'occasion, un « égard » qu'il réserve en temps

normal à Lucien Bouchard dans le Bloc québécois.

La présence des députés souverainistes a influencé l'action du gouvernement et de l'opposition dans plus d'un dossier, rappelle le député Lapierre.

Outre les critiques faites à chacune des étapes de la saga constitutionnelle, il cite les exigences d'un contenu québécois dans l'immigration, le projet de loi sur les évaluations environnementales, la proposition d'une loi anti-briseur de grève et la formation professionnelle.

Dans le dossier de la loi référendaire, si on n'avait pas été là, ça aurait été adopté en un temps deux mouvements et ils se seraient tous levés pour chanter le O Canada. »

L'ex-ministre d'État à la Jeunesse sous John Turner précise qu'avec seulement neuf membres sur 295, le Bloc québécois reste un groupe marginal aux Communes. Surtout, renchérit son collègue Gilles Duceppe, que les trois partis traditionnels se sont retranchés derrière les règles de procédure pour limiter au strict minimum les moyens du parti souverainiste.

« Le parti Égalité a eu droit à beaucoup plus d'égards à Québec, fait remarquer M. Duceppe, en obtenant notamment des fonds pour un service de recherche, un temps de parole garanti et un siège officiel sur la Commission Bélanger-Campeau. »

Le Bloc ne fait définitivement pas partie du club privé des Communes, insiste M. Lapierre. « On a vu la complicité des autres partis

pour nous museler et nous passer tout ce qu'il pouvait entre les dents. Le fair play n'existe tout simplement pas à notre endroit, et c'est un déshonneur pour la démocratie. Si tu acceptes le débat, tu acceptes aussi qu'il y en ait qui ne pensent pas comme toi. »

Débusquer l'hypocrisie

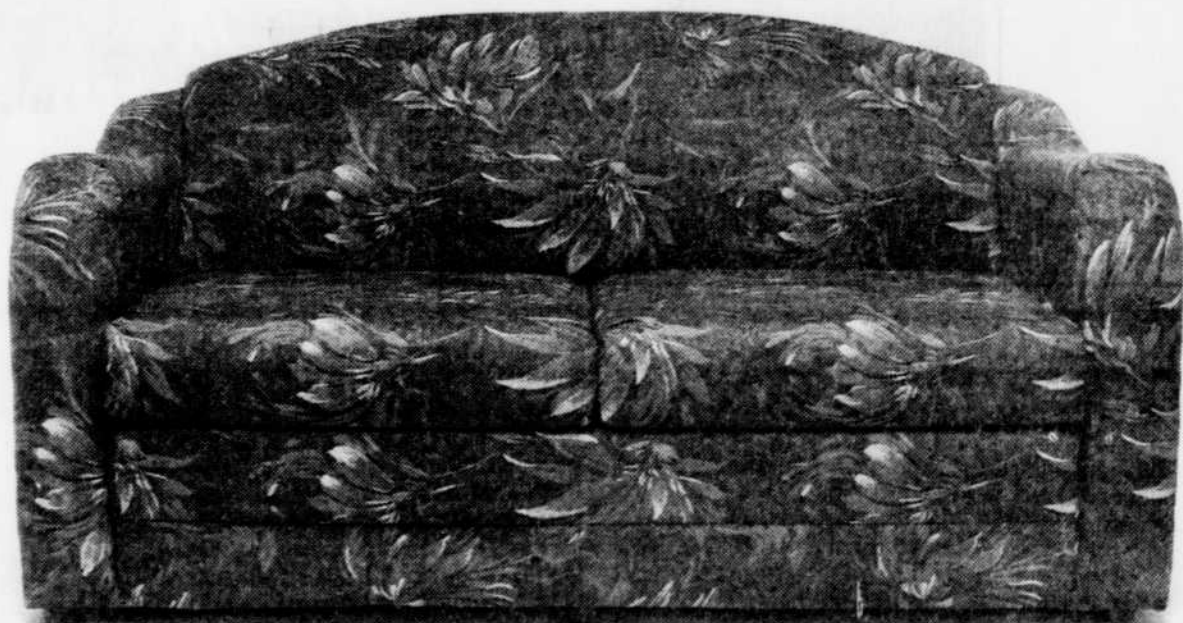
La présence des députés du Bloc québécois sur les banquettes des Communes a enfin fait ressortir l'hypocrisie des conservateurs québécois, concluent les deux hommes.

Une dénonciation unanime par l'Assemblée nationale du projet de loi C-13 sur les évaluations environnementales n'a pas empêché la députation québécoise conservatrice de voter sans sourciller pour son adoption sans modification.

De même, Jean Lapierre réplique à ceux qui estiment que les siens versent dans le burlesque en forçant pendant des heures la tenue de votes gagnés d'avance par le gouvernement, que cette pratique est nécessaire pour forcer les mous et les hypocrites à se mouiller publiquement. « Je pense que les Québécois ont le droit de savoir. »

Les dirigeants du Bloc québécois discuteront par ailleurs stratégie aujourd'hui à Laval, alors que quelque 400 militants et présidents d'associations sont attendus pour un conseil général. Le membership aurait atteint les 25 000 membres et la caisse électorale compterait un demi-million \$ si on en croit les informations en provenance de la permanence de Montréal.

INCROYABLE

SAMEDI 20 JUIN
UNE JOURNÉE SEULEMENTCANAPÉ
29\$

Achat minimum 1 229 \$ -Offre limitée aux 50 premiers clients
-Un seul canapé par client.

AUCUN PAIEMENT AVANT JUIN 1993*

*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 juin 1993 sur solde dû.

Participez à notre grand tirage du 30 juin
"GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"
VALEUR 10 000 \$
Aucun achat requis, voir détails en magasin

LA GALERIE
DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

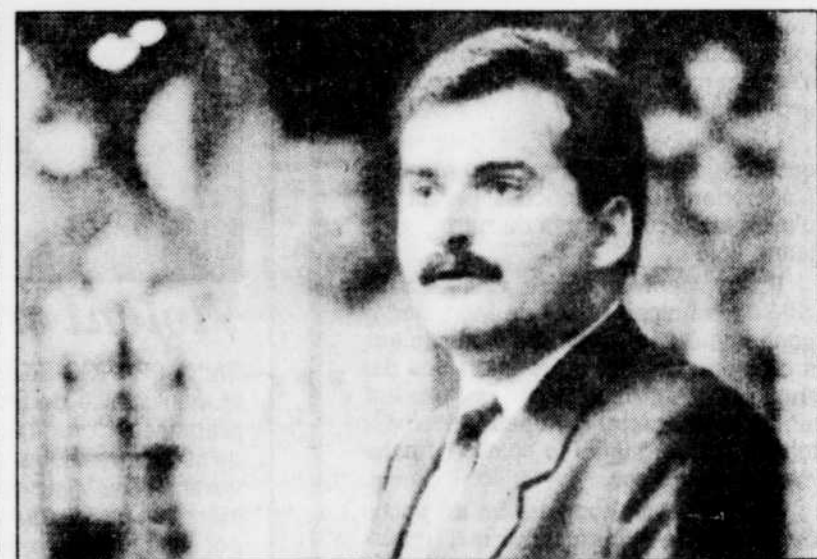
◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2950, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

■ SOFA DESIGN
10, rue Courcellette
Tél.: 681-2302

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

GRATUIT: SERVICE DE DÉCORATION



Près de deux ans après sa fondation, le Bloc québécois a fait la preuve de son utilité et de son efficacité, évalue son leader parlementaire, Jean Lapierre.

VOUS DÉMÉNAGEZ?

Des étudiants peuvent
vous aider à laver,
transporter, placer...
648-7881

EMBAUCHEZ
DES ÉTUDIANTSGouvernement du Canada
Ministère d'État à la JeunesseGovernment of Canada
Minister of State for YouthCanada
Défi 92

SONY

87

Le son de l'été, nouveau
look et toujours la même
qualité Sony. AM/FM
stéréo, cassette, correcteur
graphique, enceintes détachables.

840, Bouvier 627-0840
2, Saint-Jean 524-8431



La clef de sol

Frais modérateurs sur les prescriptions de médicaments pour personnes âgées

M.-Y. Côté atténue un peu l'impact de son projet de loi

QUÉBEC — Quelques heures avant son adoption, le ministre Marc-Yvan Côté a légèrement atténué l'impact de son projet de loi sur la désassurance de certains soins complémentaires de santé. Ce changement abaisse de 75 à 50 par année le nombre maximum de fois où les personnes âgées devront payer des frais modérateurs de 2 \$ à l'achat de médicaments prescrits par un médecin.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Les députés de l'Assemblée nationale ont passé une partie de la

nuir de jeudi à hier à poursuivre l'examen de ce projet de loi, avant d'entreprendre, hier après-midi, la dernière étape du débat conduisant à son adoption.

Toutefois, la loi s'applique déjà depuis le 14 mai, jour de sa présentation à l'Assemblée nationale. En plus d'introduire des frais mo-

dérateurs pour les prescriptions que les personnes âgées n'avaient pas à payer jusque-là, le gouvernement désassure les examens de la vue pour les citoyens âgés de 18 à 40 ans ainsi que les soins dentaires pour les enfants de 10 ans et plus.

Pour le porte-parole péquiste, le député Rémy Trudel, il s'agit

d'une « des plus graves atteintes à notre régime de santé et de services sociaux ».

Le ministre Côté admet lui-même qu'il ne s'agit que d'une première étape. « Ceux qui me succéderont, que ce soit de ma formation politique ou, dans plusieurs années, lorsque vous prendrez le pouvoir, vous aurez à pas-

ser par le même exercice », lance-t-il aux péquistes.

Pour M. Trudel, ces réductions de services « sont le résultat direct et concret des coupures unilatérales dans le financement des programmes établis effectuées par le gouvernement fédéral. C'est ce que nos amis d'en face appellent le fédéralisme rentable. »

Québec «impose» la Fête du Canada le 1er juillet

QUÉBEC — Le Québec célébrera cette année la Fête du Canada en même temps que tous les autres Canadiens d'un océan à l'autre.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

L'Assemblée nationale a finalement adopté hier le projet de loi 21 modifiant la Loi sur les normes du travail, à laquelle sont assujettis tout près de 1,5 million de travailleurs québécois.

La pièce maîtresse de cette législation pilotée par le ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, M. André Bourbeau, est sans contredit « l'obligation » de célébrer la Fête du Canada le 1er juillet, comme partout ailleurs au Canada.

Cette année, le 1er juillet « tombe » un mercredi. Plusieurs travailleurs québécois avaient déjà prévu de travailler cette journée-là et reporté leur congé au lundi précédent, le 29 juin (ou encore au lundi suivant, le 6 juillet) afin de profiter d'un week-end de trois jours. Mais le gouvernement en a décidé autrement. Tout le monde au boulot lundi, tout le monde en congé mercredi.

Par contre, dans plusieurs entreprises et commerces, patrons et employés se sont déjà entendus pour travailler le 1er juillet et

Pourquoi ?

Le ministre André Bourbeau a invoqué deux raisons principales pour expliquer cette modification à la Loi sur les normes du travail.

« D'abord, un nombre important de nos concitoyens croient au Canada et attachent de l'importance à la commémoration, le 1er juillet, de la naissance de la

Confédération canadienne. Il faut respecter ces sentiments », disait M. Bourbeau le 9 juin lors de l'adoption du principe du projet de loi.

« D'autre part, de nombreux établissements commerciaux, dont les institutions financières, éprouvent des difficultés réelles à ne pas fermer la même journée qu'ailleurs au Canada », ajoutait M. Bourbeau.

DU CINÉMA À 2\$
VOIR PAGE C-07

Clinique d'ophtalmologie
Dr J.R. Clément m.d.
Verres de contact
PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy
(418) 654-1488

S.O.S. VÉLO
On se déplace à domicile pour réparer votre vélo.
PAS PLUS CHER!
• Atelier mobile
• Toutes marques
• Travail garanti
POLYQUIN sportif inc
909, Pierre-Bertrand, Vanier
681-8356

MARBRE et GRANIT
Importateur-distributeur
LIQUIDATION FIN DE SAISON
Jusqu'à 40% sur matériel en stock.
• TABLES salle à manger, salon, etc.
• TUILES 12" x 12" (ardoise disponible)
• COMPTOIRS (cuisine, salle de bains, etc.)
Résidentiel et commercial
Tél. : 843-3949
262, rue Cloutier, Loretteville (Québec)

J'achète!
49 condominiums prestigieux adossés aux Plaines d'Abraham, avec piscine, terrasses et jardins privés. Un site sans pareil.
Une offre qu'il est difficile de refuser. J'y crois. J'achète!
LI QUARTIER KRIEGHOFF
Angle Bland et Grande Allée, face à l'avenue Cartier
Pour information, contactez Michelle Ruel
688-1630 683-0157
RUEL L'INDUSTRIELLE ALLIANCE

Le Parc Samuel-Holland

vous offre la
Hollande.



Jusqu'à 2 billets d'avion pour Amsterdam
ou
jusqu'à 2 mois de loyer sans frais.*

Encore quelques jours !

Le 24 juin, c'est la journée du fleur de lys. Mais d'ici là, la vedette, c'est la tulipe hollandaise.

C'est pourquoi le Parc Samuel-Holland offre un voyage à Amsterdam à chacun de ses nouveaux locataires.

Offrez-vous le calme du quartier Saint-Sacrement et le plaisir des boutiques et services intégrés par tunnels.

Il ne vous reste que quelques jours pour signer votre bail avant le 24 juin et le Parc Samuel-Holland vous offrira jusqu'à deux billets d'avion pour la Hollande.

Nous offrons des appartements à partir de 465\$ par mois



Parc Samuel-Holland

C'est la nature en pleine ville!

6 8 1 - 4 6 0 1

Graduation. Mode. Confort!
COMPLET
Style décontracté pour homme
"Modèles"
Veston coupe déstructurée
1) Double boutonnage devant croisé
2) Simple boutonnage
"Tissu"
Mélange Polyester - coton - rayonne
"Couleurs"
Noir, lavande, "ice", vert menthe
"Grandeurs"
36 à 46
TOUT UN PRIX
à partir de
99⁹⁵
G.H. **ECHÈNE & FILS INC.**
• 4080, boul. Saint-Anne Montmorency, près des Chutes
• Galeries de la Capitale près de la Gare, 2e étage
• Place Fleur de Lys près de Laura Secord
• Promenade Drummondville à l'entrée de Sears
• Centre commercial Canadien Québec
• Place Laurier, Mail sud-ouest, 2e niveau, près de la Baie



La nouvelle boutique Collection bébé (Clément), spécialisée dans les poussettes pour enfants, est heureuse d'offrir à madame Lancia Bédard une poussette Perego pour ses triplées, trois petites filles, nées le 12 mars 1992 à l'hôpital Saint-François D'Assise.

Dans l'ordre, de droite à gauche, Sarah, Myriam, Karen et leur maman, madame Lancia Bédard.

clément

LE SOLEIL

Perego

Loi 408 : l'Assemblée pourrait siéger jusqu'en juillet

TÉLÉ DYNAMIQUE

Le géant de l'audio-vidéo

GRATUIT ESTIMATION

Remettez ce coupon et un technicien d'expérience évaluera gratuitement la réparation de vos appareils défectueux. (Réparation de toutes marques au magasin).

Coût variant entre 9⁹⁹ et 34⁹⁹

* Valide jusqu'au 21 juin 1992 1 coupon par appareil

50% DE RABAIS NETTOYAGE DES TÊTES VIDÉO

Nettoyage et vérification complète de votre appareil par un technicien d'expérience. Prix courant: 30\$. Remettez ce coupon et payez

SEULEMENT 15\$ + taxes

* Valide jusqu'au 21 juin 1992 1 coupon par appareil

MAINTENANT DÉMÉNAGÉ FACE À L'ANCIEN

180, 80e Rue Est, Charlesbourg (angle Henri-Bourassa) 623-5404

1/2 PRIX VENTE

ÉPARGNEZ 50%

Toutes les quantités sont limitées. Nous ne pouvons pas offrir de bons de réservation pour la marchandise à 1/2 prix. Pour tous les articles de la vente, PREMIERS ARRIVÉS PREMIERS SERVIS. Dépêchez-vous pour profiter du meilleur choix! Aucune autre promotion ne sera valide. Apportez cette annonce pour certifier les prix. Apportez votre achat, faites livrer ou faites une mise de côté gratuite! Attention marchands: apportez votre certificat d'exemption de taxes avec vous.

MARCHANDISE NEUVE

198\$

DIVAN SECTIONNEL MODERNE

ACHETER MAINTENANT

MISE DE CÔTÉ GRATUITE

ET ÉPARGNEZ! LIVRAISON IMMÉDIATE

298\$

1/2 PRIX

LES PRIX LES PLUS BAS CETTE ANNÉE

LES 3 PIÈCES

298\$

MISE DE CÔTÉ GRATUITE

SOFA FAUTEUIL UNE PLACE FAUTEUIL DEUX PLACES

1/2 PRIX

AMEUBLEMENT de chambre Ensemble de dinette Support de lit Base de lit Tables à café, plaques cuivre Têtes de lit, plaques cuivre

MATELAS SÉRIE 'POSTURE'

MARCHANDISE NEUVE NON VENDUE SEPARÉMENT MISE DE CÔTÉ GRATUITE

'POSTURE PLUS' FERME garantie 5 ans

28\$

1 PLACE 28\$ chacun

2 PLACES 43\$ chacun

GRAND 58\$ chacun

TRÈS GRAND 58\$ chacun

'POSTURE PROFIL' FERME DE LUXE garantie 5 ans

68\$

1 PLACE 68\$ chacun

2 PLACES 78\$ chacun

GRAND 98\$ chacun

TRÈS GRAND 98\$ chacun

POSTURE DE LUXE EXTRA FERME garantie 15 ans

84\$

1 PLACE 84\$ chacun

2 PLACES 109\$ chacun

GRAND 138\$ chacun

TRÈS GRAND 138\$ chacun

POSTURE ÉLÉGANCE SUPER FERME DE LUXE garantie 20 ans

94\$

1 PLACE 94\$ chacun

2 PLACES 118\$ chacun

GRAND 148\$ chacun

TRÈS GRAND 148\$ chacun

SOCIÉTÉ D'ENTREPOSAGE NATIONWIDE NWS of Canada

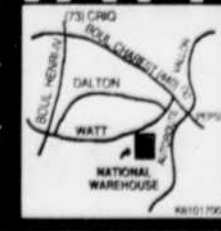
2381, RUE WATT

PARALLÈLE À L'AUTOROUTE CHAREST DANS LE PARC COLBERT

LUN 10h à 19h MAR 10h à 19h JEU 10h à 21h VEN 10h à 21h SAM 10h à 17h

SAINT-FOY 650-2603

COMPTANT CHEQUES MC/VISA AMEX



Contrairement à l'habitude, les vacances n'ont pas commencé le vendredi précédant la Saint-Jean, cette année à l'Assemblée nationale. Les députés reviendront au boulot lundi et menacent même de continuer à siéger jusqu'au début de juillet.

par ANDRÉ FORGUES LE SOLEIL

Malgré trois motions de clôture imposées par la majorité libérale pour bâillonner l'opposition péquiste et malgré plusieurs nuits blanches passées à débattre de projets de loi petits et gros, depuis le début de juin, le temps a manqué au gouvernement pour faire adopter hier le projet de loi 408, créant la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre.

Pour cette réforme importante, les ministériels ne veulent pas employer la guillotine comme ils l'ont fait pour forcer l'adoption des projets de loi 9 (sur la désassurance de certains soins de santé), 35 (sur la Commission de santé et sécurité du travail) et 21 (sur le congé férié du 1er juillet, fête du Canada).

Puisque le règlement prévoit que l'Assemblée nationale poursuit ses travaux jusqu'au 23 juin et que c'est seulement la coutume qui veut que les vacances commencent le vendredi précédant la fête nationale, les libéraux ont décidé de convoquer les députés, lundi et mardi prochains.

Mais pour permettre l'adoption de la loi 408 avant les vacances parlementaires, il eût fallu que la commission parlementaire qui en fait l'étude détaillée mette fin à ses travaux jeudi soir. Comme cela ne s'est pas produit, la procédure normale ne permettra pas d'adopter la loi mardi, à moins d'un rapprochement entre libéraux et péquistes.

Faute de ce rapprochement, qu'on dit encore espérer au bureau du leader parlementaire du gouvernement, M. Michel Page, les libéraux devront choisir entre

renoncer à l'adoption immédiate du projet de loi ou convoquer la Chambre exceptionnellement, après le 24 juin.

Dans cette dernière hypothèse, certains députés libéraux prévoyaient hier que les vacances pourraient être reportées au 3 juillet mais, en fait, la Chambre pourrait cesser de siéger avant ou après cette date, selon le rythme qu'imposent les péquistes aux travaux de la commission parlementaire qui procède à l'étude détaillée du projet de loi 408.

« Notre intention, c'est de continuer à siéger la semaine prochaine », disait simplement le ministre

André Bourbeau, parrain du projet de loi 408.

Hier midi, M. Bourbeau constatait que l'examen article par article de son projet de loi avance « à un rythme sénatorial » mais il se disait optimiste. « J'espère que le Parti québécois va comprendre que c'est une loi qui est essentielle pour le développement économique du Québec ».

Du côté du PQ, on déplore que le gouvernement ait refusé de se rallier aux amendements proposés par l'opposition, ce qui aurait permis aux deux partis de procéder à l'adoption rapide de la loi.

En Bref

Un Canadien à l'ONU

NATIONS UNIES, New York (PC) — Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a annoncé vendredi la nomination

d'un militaire canadien pour le conseiller sur les questions de maintien de la paix. Il s'agit du brigadier-général Maurice Baril, qui succède au major-général Timothy Dibuama, du Ghana, qui avait occupé le poste pendant 11 ans. Le brigadier-général Baril, qui est âgé de 48 ans, est actuellement commandant du Centre d'entraînement au combat de la base de Gagetown, au Nouveau-Brunswick. Il a servi à Chypre, en 1979, comme commandant adjoint de la Force de maintien de la paix de l'ONU.

Nominations publiques

QUÉBEC — Député libéral de la circonscription électorale de Beauce-Sud de 1979 à 1985, M. Hermann Mathieu a été nommé hier membre de la Commission municipale du Québec par le premier ministre Robert Bourassa. M. Mathieu, un notaire de Saint-Ephrem de Beauce, entamera son mandat de cinq ans dès lundi. Par ailleurs, le bureau du premier ministre a également annoncé la nomination du docteur Fernand Labrie à la présidence du conseil d'administration du Fonds de la recherche en santé du Québec pour un mandat de trois ans.

Anti-routine

La beauté sauvage à perte de vue. Une mer infinie. Une faune de paradis. Des oiseaux de rêve. Des sentiers à découvrir à pied ou en vélo. Des vagues à dompter en planche à voile. L'envers de la routine.



Anti-récession

Forfait disponible à partir de 509\$* par personne incluant hébergement en chalet (7 jours - 7 nuits), transport par avion de Mont-Joli et un véhicule. Séjours disponibles du 13 juin au 29 août 1992.

*Sur une base de 4 personnes

Anticosti L'île de vos vacances

Réervations: 1-800-463-0863 (sans frais) ou Anticosti: (418) 535-0156 ou Québec: (418) 890-0863 ou consultez votre agence de voyage

SEPAQ

VENTE DE BLANC

Bouclair Décoration pour un service de consultation à domicile GRATUIT Stores, draperies, voilages, couvre-lits et douillettes.



ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS

- Rideaux de douches
- Serviettes de bains
- Tapis de bains
- Accessoires de salle de bains
- Et bien d'autres...
sauf marchandise déjà réduite

20%

TOUTES LES DOUILLETES ET DRAPS EN MAGASIN

Douillettes, ensembles de douillettes et draps assortis en percale, en chintz et polycoton. Unies ou à motifs floraux, géométriques, contemporains et tachetés. Grand choix disponible.

Prix courant de 29.99 à 219.99\$

19⁹⁹

A partir de Lit simple

OREILLERS DE PLUMES EN MAGASIN

100% plumes d'oiseaux aquatiques
Prix courant: 23.99\$ Prix spécial: 19.99\$

19¹⁹ Régulière 19⁹⁹ Reine

UN CHOIX EN DRAPERIES ET TISSUS DÉCORATIFS COMME NULLE PART AILLEURS!

DE QUOI VOUS CRÉER UN DÉCOR UNIQUE À PRIX AVANTAGEUX!

Sur un vaste choix de dentelles, de voilages et sur des milliers de mètres de tissus décoratifs et à recouvrement. Unis ou à motifs floraux traditionnels ou gestuels, modernes, paisibles, à tendance impressionniste, tachetés et pour enfants.

20 à 30% sur commande!

Tissus et douillettes des grandes compagnies tel QUEFAB, ROBERT ALLEN et autres...

(sauf Jack Diamond, Kobe, Choix du Connaisseur)

VALEUR ALLANT JUSQU'À 70\$

Prix courant jusqu'à 34.99\$m.

Prix spécial à partir de:

2⁹⁹

60%

Jusqu'à

STORES HORIZONTAUX EN P.V.C.

AUBAINE CHOC! Marchandise régulière En P.V.C. 1 pouce Grand choix de grandeurs et de couleurs. Disponibles en magasin seulement!

50%

STORES PLISSÉS OVATION DE DRAGO

Plissés HORIZONTAUX de très belle qualité. Grand choix de grandeurs. Disponibles en magasin.

VALEUR ALLANT JUSQU'À 148.50\$

Prix courant jusqu'à 66.99\$

Prix spécial à partir de: 20 x 64

6⁹⁹

Achat spécial

75%

STORES VERTICAUX SUR MESURE DE BOUCLAIR

Prêt en 48 heures! Idéal pour décorer vos fenêtres à bas prix! En P.V.C. 2 pouces et 3 1/2 pouces. Unis et à rayures contrastantes et gautrés. Grand choix de couleurs: lilas, ivoire, blanc...

*40%: 3 1/2 po Gautrés, blanc et grand choix de couleurs

40%

Jusqu'à

St-Romuald 839-0806

Place Laurier 657-1321

Vanier 681-0644

Ste-Foy 653-6780

La Capitale 628-8760

Bouclair

Neufchâtel 843-9330

Lévis 833-4210

Beauport 661-1345

FERMÉ LE 24 JUIN

Même si Opération Enfant-Soleil a décidé de couper ses subventions Le CHUL ne fermera pas l'urgence pédiatrique

QUÉBEC — Il n'est pas question de fermer l'urgence pédiatrique Desjardins a déclaré, hier, le directeur général du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL), M. Jacques Brunet. Les six lits vont demeurer ouverts et les enfants vont continuer à y être traités.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

M. Brunet démentissait ainsi les propos tenus au début de la semaine par le Dr Pierre Dery, chef du département de pédiatrie du

CHUL qui affirmait que la fermeture de l'urgence pédiatrique Desjardins était au nombre des 64 recommandations du comité spécial de redressement budgétaire, mis sur pied par la direction de l'établissement le mois dernier.

La recommandation touchant l'urgence vise uniquement la clinique sans rendez-vous que la direction propose de fermer pour une période de sept mois. Dans les faits, si cette recommandation est appliquée, cela voudrait dire que les enfants qui se présenteront sans rendez-vous seront quand même évalués à l'urgence. Cependant, s'il ne s'agit pas d'une urgence majeure ni mineure mais d'un cas bénin, il est fort possible qu'il soit alors recommandé aux parents d'aller ailleurs s'ils veulent que leur enfant soit traité rapidement, d'expliquer M. Brunet.

Jamais, au grand jamais, dit-il, il n'a été question de fermer l'urgence pédiatrique Desjardins, qui a été construite avec les fonds d'une souscription populaire, et d'obliger les parents de l'est du

Québec à se rendre dans les hôpitaux de Montréal pour faire soigner leurs enfants. Sur les 98 lits de pédiatrie, le CHUL propose d'en fermer cinq pour une période également de sept mois.

Une sage décision

Par ailleurs, tenant compte de la confusion que suscitent les recommandations du CHUL et qui, de l'avis de M. Brunet, est entretenue par certains pédiatres, il qualifie de sage la décision d'Opération Enfant-Soleil de suspendre ses versements 1992 au centre hospitalier jusqu'à ce que la situation soit clarifiée.

De son côté, le directeur général d'Opération Enfant-Soleil, M. Pierre Touzin, a précisé qu'il ne fallait par voir dans la position de l'organisme un vote de non confiance à l'endroit des administrateurs du CHUL.

Dans le contexte actuel, dit-il, il nous apparaît important de s'assurer que les sommes recueillies à l'occasion du téléphone seront utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été versées, soit pour le bien

des enfants malades. Il a souligné que l'organisme a déjà versé 2,6 millions \$ au CHUL et que les sommes en cause pour 1992 représentent 450 000 \$.

Président de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, M. Yvan Caron a qualifié de non-sens l'information voulant que l'urgence pédiatrique soit fermée. Si, dit-il, ça devait être vrai, nous regretterions en tant que mouvement d'avoir encouragé les sociétés à souscrire généreusement en 1988 (1 million \$ a été recueilli) pour financer la construction de cette urgence.

Avant d'être mises en vigueur, certaines mesures, comme la fermeture de lits, devront être acceptées par le Conseil régional de la santé et des services sociaux ainsi que par le ministre Marc-Yvan Côté. Jusqu'à maintenant, le CRSSS et le ministère ont refusé de commenter la situation. Le ministre Côté préfère attendre le rapport final de la firme CGO qu'il

a mandatée pour étudier la gestion du CHUL et lui faire des recommandations.

Pour appeler la SAAQ

QUÉBEC (PC) — La Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) vient d'instaurer un service d'assistance téléphonique à l'intention des Québécois blessés dans un accident de la route, peu importe l'endroit où ils se trouvent dans le monde. On peut maintenant communiquer avec la SAAQ au numéro 1-800-463-6898, sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis. Les services d'aide sont offerts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30. Plus de 1200 automobilistes ont demandé l'aide de la SAAQ en 1991 à la suite d'accidents de la route survenus à l'extérieur du Québec.

Décus, les médecins resteront au poste

QUÉBEC — Après la déception et la révolte, c'est la résignation. Les médecins du CHUL resteront au poste, et malgré leur déception face à l'ampleur des mesures draconiennes pour éponger le déficit, ils continueront à soigner leurs malades, assure le Dr Joseph Edouard Richard.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), le Dr Richard parle au nom de ses collègues.

Il craint que les listes d'attente, déjà longues, s'allongent davantage. Dans son département (ORL), les chirurgiens n'opéreront plus que quatre jours au lieu de cinq, ce qui signifie sept à dix interventions de moins par semaine.

« On ne pourra plus prendre de nouveaux patients. Mais c'est pas de notre faute. Il faudra que la population s'en mêle et se plaigne au ministère », suggère le médecin.

Pour le Dr Louis Desjardins, les mesures draconiennes prévues auront un « impact négatif sur la motivation et l'humeur des méde-

cins et de tout le reste du personnel de l'hôpital ».

Membre du conseil d'administration, il n'a pas eu le choix de voter pour le plan de redressement proposé lundi par un comité interne de l'hôpital. Mince consolation, admet-il, tous les médecins sont touchés à peu près également avec la fermeture anticipée de 50 lits l'an prochain, pour boucler le budget.

Quand aux pertes financières prévisibles avec la diminution des activités au CHUL, « il n'en a été aucunement question cette semaine », assure le Dr Richard. Il ne saurait être question, pour les médecins, de compenser la perte de revenus occasionnée par la fermeture des lits, par des activités de consultation, puisque les activités doivent aussi diminuer en clinique externe.

Les médecins n'auront pas le choix, ils devront prendre congé. Peu s'en plaindront, gage-t-il.

Les profits grimpent de 17 M \$ à Loto-Québec

QUÉBEC (d'après PC) — En dépit de la récession, Loto-Québec a vu son chiffre d'affaires augmenter et son bénéfice net grimper de 17 millions \$ au cours de l'année financière 1991-92, pour atteindre 460,7 millions \$.

Le total des ventes pour la société d'État s'est établi à un peu plus de 1,3 milliard \$, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à l'année précédente. Les lots attribués ont été de 629,5 millions \$, soit une hausse de 2,8 %.

Les bénéfices nets, quant à eux, ont effectué un saut de 100 millions \$ en l'espace de cinq ans.

« Il s'agit d'une véritable réussite compte tenu de la saturation du marché et de la récession économique. Une réussite d'autant remarquable que l'implantation de la nouvelle taxe fédérale sur les produits et services a grugé, à elle seule, 10,9 millions \$ de nos bénéfices », déclare le président de Loto-Québec, Michel Crête, dans le rapport annuel de l'organisme.

La société a choisi d'absorber la taxe plutôt que de l'imposer à sa clientèle. Les négociations avec les intervenants se poursuivent afin de réduire le montant.

Les programmes mis en place afin de contrer les problèmes économiques ont permis de sauver près de 7,9 millions \$, soit 7,1 % de l'ensemble des frais d'exploitation de la société, qui emploie 614 personnes.

Mise-O-Jeu

En ce qui a trait aux loteries, le jeu de paris sportifs Mise-O-Jeu a connu un essor considérable grâce à l'amélioration du parc de terminaux. Les ventes ont augmenté de 59,4 %, passant de 15,6 à 24,9 millions \$.

Les paris concernant les événements sportifs prendront de l'ampleur au cours de la prochaine année. Les gens pourront miser sur une variété de compétitions sportives sur l'ensemble du réseau de terminaux.

Les loteries informatisées, qui représentent 65 % du chiffre d'affaires de la société, ont pu atteindre leur objectif de ventes grâce à Banco, dont les revenus ont augmenté de 8,5 % pour franchir le plateau des 100 millions \$.

Les ventes de Lotto 6-49 ont été stables ou presque en 1991-92, se chiffrant à 589 millions \$, tandis que les ventes de Sélect 42 ont périclité de 3,4 % (67,3 millions \$).

La stratégie de développement des loteries instantanées, axées sur la diversité et le plaisir de jouer, a permis d'afficher une progression de 7,6 % (275,9 millions \$) en regard de l'exercice précédent, note le rapport annuel.

ATTENTION!
GENS D'AFFAIRES DE TOUTES RÉGIONS DU QUÉBEC

Essayez l'étampe qui n'a jamais besoin de tampon encreur

LA SUPER PRÉ-ENCRÉE STAMP-EVER

ESTAMPES-RAY inc. 1985, av. Maufais, Québec G1J4J7 (418) 667-1626 Télécopieur: (418) 667-5101

Boutique LES SAUMONS INDIENS
produits de poissons fumés

Spécialités: — bonbons indiens
— saumon
— esturgeon
— anguille
— truite
— pétoncle
— crevette

Boîte-cadeau Emballage sous vide

4, rue Cul-de-Sac Place Royale (derrière la Maison Chevalier) 692-3366

DU CINÉMA À 2\$

VOIR PAGE C-07

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT? LES JARDINS ÉMOND

VOUS EN OFFRENT UN SUPERBE!

3 1/2 - 4 1/2 ou 5 1/2

- Ascenseur
- Planchers de béton
- Alarme + sécurité
- Isolation et insonorisation supérieures
- Tranquillité
- Aménagement paysagé
- Prés de tous les services

VOYEZ NOTRE PROMOTION SPÉCIALE

BAIL COMMENCANT EN JUILLET 92
PRISE DE POSSESSION EN JUIN 92

682-0213 683-6847
Roulotte de location: 450, Rousseau Vanier

RAOUL ÉMOND
Promoteur - Constructeur

NOUVEAU DENTISTE
- DR GILLES GARNEAU -

Le docteur Claude Lemieux est heureux d'annoncer la venue du docteur Gilles Garneau à la Clinique dentaire de Place Tanguay. Le docteur Garneau comblera le vide créé par le départ du docteur Roch Caron.

Le docteur Garneau est récemment diplômé de l'Université Laval, où il a obtenu son doctorat en Médecine dentaire. Il prodigue des soins à sa clientèle depuis le 15 juin. Vous pouvez prendre rendez-vous au 837-2525.

**HEURES D'OUVERTURE: lundi et jeudi 8 h 30 à 21 h
mardi, mercredi, vendredi 8 h à 17 h**

Clinique dentaire Claude Lemieux
5500, boul. de la Rive-Sud, local 45 Place Tanguay, Lévis

CONFIEZ-NOUS VOTRE LISTE DE CADEAUX

Venez faire votre choix parmi nos réputées collections de vaisselle, de verrerie, de coutellerie et pièces décoratives.

• Emballage gratuit • Livraison gratuite • Table personnalisée • Réservation des cadeaux jusqu'au mariage

Renaud & cie
82, rue Saint-Paul 692-0144

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30.

GLASTRON
le choix des connaisseurs

Modèle 1900 Édition limitée

ROBITAILLE MARINE
2980, Mgr-Gauthier, Beauport (Québec)
661-8491

Longueur: 19 pi et 1 1/2 po
Largeur: 86 1/4 po
Poids: 2150 livres

INCLUANT MOTEUR
Moteur MerCruiser 4.3 L, bleu et blanc (seulement), toit complètement amovible, stéréo AM/FM cassette, anneau de ski nautique, échelle arrière, deux sièges baquets à l'avant (version sport) et une banquette pleine largeur à l'arrière.

PROPUISÉ PAR MerCruiser

SPÉCIAL 15 995\$

Manoir Richelieu
CET ÉTÉ...

Encore meilleur encore moins cher...

Yvon Deschamps	Forfait baleines	Forfait golf
23 - 24 juin	Incluant: 2 couchers, 2 soupers, 2 petits déjeuners, 1 croisière aux baleines + TPS + TVQ	Valide jusqu'au 23 juin
Incluant: 1 coucher 1 billet de spectacle + TPS		Incluant: 1 coucher, 1 petit déjeuner, 1 ronde de golf (voiturette incluse) + TPS
75\$ p.p. occ. double	253\$ p.p. occ. double par jour	103\$ p.p. occ. double

Vos vacances au Manoir Richelieu pour le plaisir d'être bien reçu.
Composez: 1-800-463-2613

Bloquer la route gaspésienne est devenu un moyen de pression courant

Depuis 1987, des manifestants se sont emparé 6 fois de la 132

MARSOUI — Depuis cinq ans, dans la MRC Denis-Riverin, la circulation sur la route 132 a été perturbée à six reprises en raison de manifestations. En quatre occasions, les revendications étaient liées à l'industrie forestière.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

En juin et septembre 1987, les résidents de La Martre sont descendus dans la rue pour protester

contre la fermeture de l'école Sainte-Marthe, la dernière école du village. Yvan Gasse se souvient : « Durant trois semaines, en juin, et une semaine en septembre, la population a manifesté sur la 132. Même si aucun barrage ne

fut érigé, les parents mécontents ont perturbé la circulation ». Ils ont finalement obtenu gain de cause.

Deux ans plus tard, soit en mai 1989, la population manifeste sa solidarité et érige deux barrages routiers, à Cap-Chat et La Martre. Cette fois, les manifestants réclament un approvisionnement forestier de 200 000 mètres cubes de résineux pour la construction de

deux usines de sciages. Cette belle unité connaît des jours sombres au lendemain du 2 septembre 1989, date à laquelle le ministre Marc-Yvan Côté, accompagné du premier ministre Bourassa, remet à l'industriel Denis Lebel une lettre contenant un engagement de 125 000 mètres cubes. La colère gronde et les manifestations se poursuivent.

Les gens de La Martre et de Cap-Chat devaient réunir leurs forces en mars 1990. La route 132 fut encore bloquée et l'annonce de la construction d'une usine de fabrication de palettes, à La Martre, viendra dénouer ce dossier.

Plus près de nous, en septem-

bre 1991, la population de Toulouze descend dans la rue pour réclamer des emplois permanents. Ils obtiennent, après trois jours, l'engagement de la mise sur pied de projets qui devaient permettre à plusieurs de compléter le nombre de semaines minimales de travail pour obtenir des prestations d'assurance-chômage.

Puis, en octobre de la même année, les travailleurs rattachés à la scierie de Donohue, à Marsoui, bloquent la 132 pour obtenir que le bois laissé en forêt soit acheminé vers l'usine puis transformé. Après quelques jours, ils ont, eux aussi, gain de cause.

À maintes reprises au cours

des dernières années, la population de Denis-Riverin s'est servie de blocus de la principale route gaspésienne pour forcer les autorités à les écouter. Chaque fois, leurs revendications ont fait l'objet d'une écoute attentive. L'espoir aidant, les travailleurs rattachés à l'usine Donohue de Marsoui sont descendus dans la rue, jeudi, pour la seconde fois. Mais jusqu'ici, le ministre Albert Côté s'est montré intraitable.

Cet été, prenez le large!

(Il suffit d'être abonné)
1 CROISIÈRE PAR SEMAINE
POUR 2 PERSONNES

Plus de 20 ans déjà... et toujours le premier!



- Qualité
- Originalité
- Garantie
- Service

Très vaste choix de :
ROBINETS
CÉRAMIQUE
MARBRE
TOURBILLON
ACCESSOIRES
LAVABOS

CÉRAMIQUE
D • E • C • O • R

4220, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg
(418) 627-0122

Que vaut votre mémoire?

Faites ce test très simple.

Voici un test intéressant qui vous permettra de mesurer la puissance de votre mémoire. Montre en main, étudiez pendant deux minutes la liste de mots ci-dessous :

corde	bas	cigarette
pneu	moustache	tapis
pompe	verre	orange
stylo	fenêtre	bracelet
sole	fumée	bouteille
plan	roi	clou
lit	train	

Ensuite, ne regardez plus la liste et voyez combien de mots vous avez pu retenir. Si vous vous êtes souvenu de 19 ou 20 mots, c'est excellent. Entre 16 et 18, c'est encore bon. De 12 à 15 mots, votre mémoire est insuffisante. Si vous n'avez retenu que 11 mots ou moins encore, cela prouve tout simplement que vous ne savez pas vous servir de votre mémoire, car elle peut faire beaucoup mieux.

Mais quel que soit votre résultat personnel, il faut que vous sachiez que vous êtes parfaitement capable, non seulement de retenir ces 20 mots à la première lecture, mais de les retenir dans l'ordre. Tous ceux qui suivent la méthode préconisée par l'Institut Canadien des Techniques de Développement Personnel réussissent immédiatement des exercices de ce genre et même des choses beaucoup plus difficiles. Après quelques jours d'entraînement facile, ils peuvent retenir l'ordre des 52 cartes d'un jeu que l'on effeuille devant eux,

ou encore rejouer de mémoire toute une partie d'échecs.

Tout ceci prouve que l'on peut acquérir une mémoire exceptionnelle simplement en appliquant une méthode correcte d'enregistrement.

Naturellement, le but essentiel de cette méthode n'est pas de réaliser des prouesses de ce genre, mais de donner une mémoire parfaite dans la vie pratique. Elle vous permettra de retenir instantanément le nom des gens avec lesquels vous entrez en contact, les courses ou visites que vous avez à faire (sans agenda), la place où vous rangez les choses, les chiffres, les tarifs, etc.

La même méthode donne des

résultats peut-être plus extraordinaires encore lorsqu'il s'agit de la mémoire dans les études. En effet, elle permet d'assimiler, de façon définitive et dans un temps record, des centaines de dates de l'histoire, des milliers de notions de géographie ou de sciences, l'orthographe, les langues étrangères, etc. Tous les étudiants devraient l'appliquer et il faudrait l'enseigner dans les écoles. L'étude devient alors tellement plus facile.

Si vous voulez avoir plus de détails sur cette remarquable méthode, vous avez certainement intérêt à demander le livret gratuit « Comment acquérir une mémoire prodigieuse » en renvoyant le coupon ci-dessous.

Gratuit

1 petit livre + 1 test de votre mémoire

Remplissez ce bon et postez dès aujourd'hui à :
Institut Canadien des Techniques de Développement Personnel
2306, rue Sherbrooke est, Montréal (Québec) H2K 1E5

Veuillez m'envoyer immédiatement le livret gratuit « Comment acquérir une mémoire prodigieuse ».

☐ Je joins, si possible, 5 timbres de 42 ¢ (ou 25 ¢ si je n'ai pas de timbre) pour participation aux frais.

☐ Mme Prénom : _____ Nom : _____

☐ Mlle _____

☐ M. Adresse : _____

_____ Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____

TAQSF2



RABAIS DE 200 \$

PIONEER

présente une mini-chaine stéréo ultra haute-fidélité, pour qui recherche la grande qualité et les dernières technologies.

Lecteur audio-numérique, synthétiseur numérique, magnétocassette double, ampli et enceintes 3 voies, le tout télécommande.

840, Bouvier 627-0840

2, Saint-Jean 524-8431

599\$

ne payez qu'à l'automne

Sous réserve du service de crédit

La clef de sol



SCOUPE 1992

9 995\$*

Transmission automatique gratuite

HYUNDAI

Un achat intelligent!



STE-FOY
CD
HYUNDAI

* Transport et préparation en sus.



2650, DALTON, PARC COLBERT, SAINTE-FOY 654-9292

Les travailleurs de Donohue manifestent dans le calme

Le blocus de la route 132 est levé pour la fin de semaine

MARSOUL — La route 132 est à nouveau ouverte à la circulation à la hauteur de Marsoui, en Gaspésie. Les travailleurs rattachés à la scierie locale ont levé leur blocus vers 17h, hier.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

La cinquantaine de manifestants ont quitté les lieux dans le calme, après une journée relativement tranquille. Ils ont reçu le mot d'ordre de revenir sur les lieux des

8 h, lundi, pour reprendre leurs moyens de pression.

Outre quelques signes de mécontentement, un seul incident est venu marquer la journée d'hier. Vers 8 h 15, un automobiliste a fait croire aux manifestants qu'il voulait forcer le barrage avec son véhicule. Les manifestants se

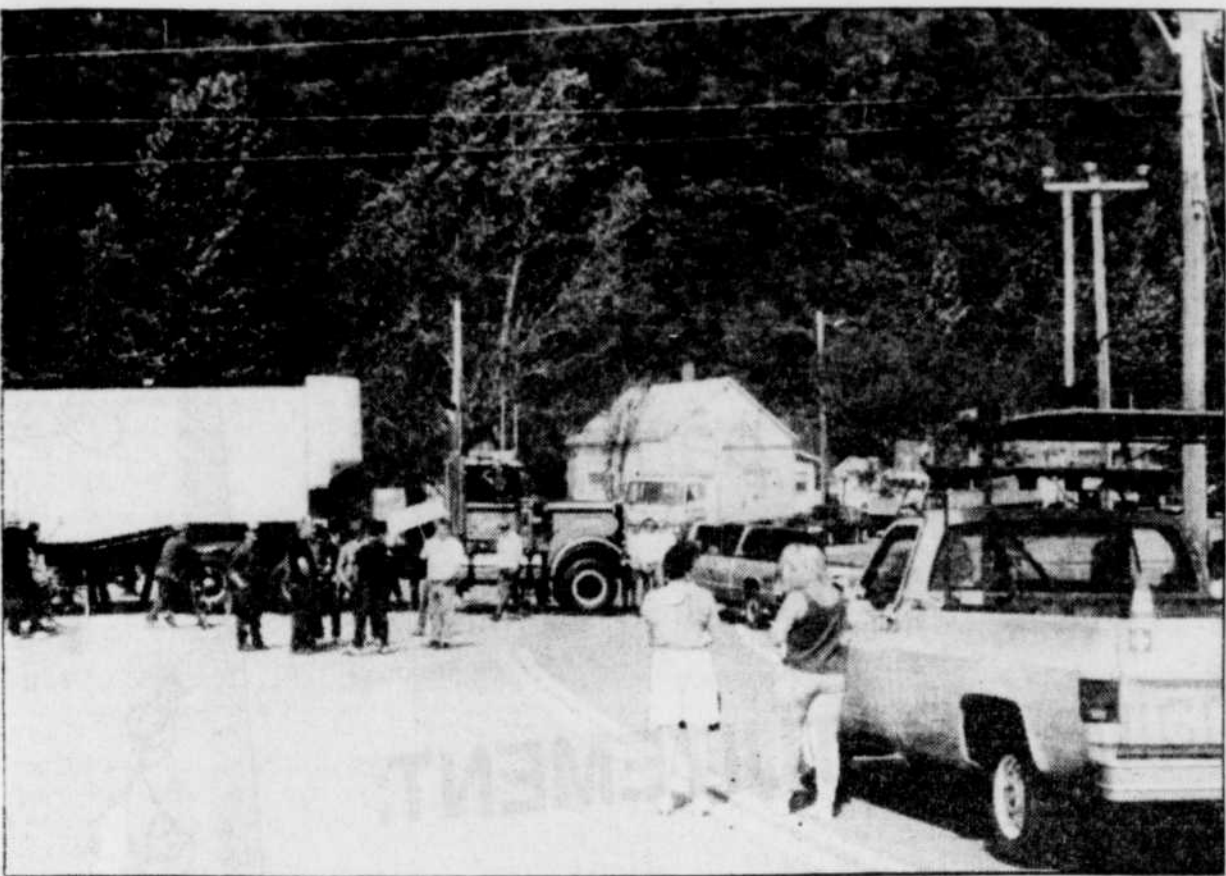
sont alors dirigés vers l'automobiliste récalcitrant. L'homme fut rapidement maîtrisé et une fouille sommaire a permis de découvrir un bâton de baseball sur le plancher de l'automobile. Le tout est rapidement rentré dans l'ordre et les travailleurs, bien qu'irrités, ont quand même laissé partir l'individu. Cet incident s'est produit quelques minutes seulement avant l'arrivée des policiers.

« La Sûreté du Québec, poste

de Sainte-Anne-des-Monts, n'a pas l'intention d'intervenir, pour le moment, afin de rétablir la circulation routière ». Selon le Sergent Régis Falardeau, responsable du poste, « notre politique, pour l'instant, est de laisser à la population locale l'opportunité de sensibiliser les gens ». Les manifestants doivent toutefois respecter les lois et laisser passer des automobiles à certains intervalles.

« Les autobus scolaires, les véhicules d'urgence, les malades et les gens âgés doivent pouvoir circuler librement », a ajouté le sergent Falardeau. « Il n'y a pas d'intervention prévue, à court terme, et ce sera à l'unité des mesures d'urgence de prendre une décision », a poursuivi M. Falardeau. Les policiers ont exercé une surveillance discrète tout au long de la journée.

Le Comité de stratégie espère rejoindre la députée de Matane, Claire-Hélène Hovington, pour lui faire part de ses revendications. Jeudi, les travailleurs d'usine et ceux de la forêt ont rejeté, majoritairement, la proposition du ministre Albert Côté. Ils exigent que la scierie locale, propriété de Donohue, soit ouverte durant 15 semaines, à raison de deux quarts de travail par jour.



Le blocus a été levé à 17 h hier, après une journée relativement calme.

DU CINÉMA À 2\$

VOIR PAGE C-07

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
64499132
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

2700, BOUL. LAURIER
SAINT-FOY

ASUNA
659-6420

PONTIAC • BUICK • CADILLAC • GMC

Place Laurier

BOUL. CHAREST
Sortie Blaise Pascal
Entre Henri-IV et Duplessis

ASUNA
659-6420

SUNBIRD LE neuf

Pour un temps limité

8 995\$*

500\$ Rabais aux diplômés d'une école de conduite si admissibles

OU

750\$ de rabais aux étudiants si admissibles

OUVERT LE SAMEDI

*Tous les rabais inclus *Transport et frais de livraison en plus

LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS OUVERT
Ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 21 h; le samedi de 9 h à 17 h.

LA NOUVELLE
RUE DES ARTS
DE TROIS-RIVIÈRES

Nous recherchons
**PEINTRES
AQUARELLISTES
PORTRAITISTES
ETC.**

Téléphonez en tout temps : (819) 378-4070

SIDAC Centre-Ville Trois-Rivières

Courez la chance d'être
REMBOURSÉ
Pour votre achat de
produits Hewlett Packard
Jusqu'à concurrence de 900\$**

Compatible
AppleTalk
et Système 7

HP DeskWriter™
Imprimante à jet d'encre
300 points/pouce
garantie 3 ans
549\$*

HP DeskWriter C™
Jet d'encre couleur
300 points/pouce
garantie 3 ans
849\$*

Click
2786 chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec)
G1V 1V8
654-0506

440 118ème rue est,
St-Georges (Québec)
G5Y 3E5
228-0005

N'oubliez pas, le concours est également valable
à l'achat d'une imprimante laser ou d'un scanner HP

*Rabais éducationnels disponibles pour étudiants post-secondaires et professeurs. **Taux non inclus dans le remboursement.
Règlements du concours ainsi que la liste des gagnants disponibles à la Boutique Click. Le (la) gagnant(e) devra répondre
à la question d'habileté suivante: «Quelle est la compagnie vendant le plus d'imprimantes à jet d'encre dans le monde?»
Le concours prend fin le 4 juillet 1992 à 17h00. Le tirage sera effectué à la Boutique Click le 6 juillet 1992 à 17h00.
HP DeskWriter et HP DeskWriter C sont des marques de commerce de Hewlett-Packard Co.

EXIGEZ
Choix • Qualité • Service

BOÎTE À FLEURS **DCN**

2030 30" **5,29\$** SPÉCIAL
2024 24" **4,29\$** SPÉCIAL
2018 18" **2,89\$** SPÉCIAL

SPÉCIAUX EN PÉPINIÈRE

POTENTILLE **5,87\$** 2 gallons
(lambertii • marie • goldstar • jackmanii • moonlight • gold finger)

SPIRÉE **3,87\$** 1 gallon
(anthony waterer • firebell • gold flame • gold mound)

PHYSOCARPE DORÉ **3,87\$** 1 gallon **5,87\$** 2 gallons

LILAS COMMUN **10,87\$** 5 gallons

CARAGANA ARBORESCENS **2,87\$** 1 gallon **4,87\$** 2 gallons

HYDRANGÉE PEE GEE **7,87\$** 3 gallons

GÉNÉVRIER RAMPANT **9,87\$** 30 cm **10,87\$** 40 cm
Pour les variétés et grosseurs suivantes:
• Old Gold 40cm
• Bazar Harbor 30cm et 40 cm
• Plumosa Compacta 30cm, 50cm et 60cm
• Wilton 30cm et 40cm
• Danube Blen 30cm et 40cm

CÈDRE PYRAMIDAL **16,87\$** 80 cm **27,87\$** 125 cm
(thuya smaragd)

CÈDRE GLOBE **9,87\$** 30 cm **10,87\$** 40 cm
(thuya woodwardii)

CÈDRE NOIR CULTIVÉ **14,87\$** 100 cm
(thuya nigra, en pot pour base)

FLEUR DE LA SEMAINE
Lys Stargazer
2,47\$ LA TIGE
floriste HAMEL Ancienne Lorette
Halls de Sainte-Foy

VAPORISATEUR
centre jardin
HAMEL
CAPACITÉ 2 GALLONS
29,99\$

PERMACON (disponible à la succursale de Charlesbourg seulement)

UNITALUS GRIS 8" **1,59\$** SPÉCIAL

UNITALUS FACE ÉCLATÉ GRIS **1,89\$**

UNITALUS FACE ÉCLATÉ COULEUR **10%** de rabais sur le prix régulier

MINITALUS GRIS **3,59\$**

MINITALUS COULEUR **10%** de rabais sur le prix régulier

PAVÉ HOLLANDE GRIS **1,39\$** /pi²

PAVÉ HOLLANDE COULEUR **10%** de rabais sur le prix régulier

BORDURE DE PELOUSE **6,87\$** SPÉCIAL
jardin PLUS 4 1/2" x 20"

DÉVIDOIR # 2610 **GARDENA** **59,99\$** SPÉCIAL

Prix en vigueur jusqu'au 22 juin 1992, ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

centre jardin HAMEL
Votre jardinier-conseil

ANCIENNE-LORETTE 6029, boul. Hamel
CHARLESBOURG 1169, 80e Rue Est
SAINT-FOY Halls de Sainte-Foy
BEAUPORT 1350, boul. des Chutes
LÉVIS 4800, boul. de la Rive Sud

Les spéciaux sur les végétaux sont non disponibles aux Halls de Sainte-Foy.

1^{er} ANNIVERSAIRE DU CLUB *Multi points*

GRATUIT

Et oui, le Club Multi•points et ses partenaires

Vidéotron Itée

TÉLÉ 4

CRC 80

CITE 107.5 FM

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

vous offrent cette semaine **GRATUITEMENT:**

Un organisateur
de bureau
d'une valeur de 30\$

En blanc ou noir selon la disponibilité.

00\$
avec
seulement

130 000
MULTI•POINTS



Réservez vite! Quantité limitée - Limite de 1 par membre

Comment en profiter?

- ✓ Réservez par téléphone dès lundi 9h00 au Club Multi•points
Montréal: 251-8688 sans frais: 1 800 563-8688
- ✓ Inscrivez sur vos reçus Multi•points le numéro de commande qui vous
sera attribué par téléphone lors de votre réservation
- ✓ Envoyez-nous vos 130 000 Multi•points; le Club doit les recevoir dans les
72 heures suivant votre appel
- ✓ Recevez sans frais par la poste votre organisateur de bureau

Devenez membre dès maintenant
pour 24^{ss} taxes incluses et
obtenez **EN PRIME** un certificat
de **15\$*** applicable sur un achat
au Club Multi•points.
Pour tous les détails composez:
Montréal 251-8688 ou sans frais:
1-800-563-8688

*Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

LES PLUS BAS PRIX AU QUÉBEC

SINON ON VOUS REMBOURSE PLUS 10%

Robert Bourassa inaugure le Biodôme de Montréal

MONTREAL (PC) — Trois ans après avoir été promis par le premier ministre du Québec, le Biodôme de Montréal a été inauguré par Robert Bourassa, hier, devant le gratin montréalais.

Le Biodôme, c'est 4000 animaux, 218 espèces, 350 espèces de plantes, mais, surtout, un dépaysement à peu de frais et une éducation écologique et scientifique.

Selon ses promoteurs, le concept du Biodôme est unique au monde. Il reconstitue quatre éco-

systèmes : la chaude et humide forêt tropicale ; la forêt laurentienne et ses changements de paysages au fil des saisons ; le Saint-Laurent marin et sa diversité méconne ; ainsi que le monde polaire.

Le maire de Montréal Jean Doré l'a décrit comme « le premier jardin humain du XXI^e siècle ». Il a remercié le gouverne-

ment du Québec de faire ce cadeau à Montréal pour célébrer son 350^e anniversaire.

Le premier ministre Bourassa a souhaité que cela « contribue au prestige du Québec tout entier ».

Le Biodôme aura coûté quelque 58,2 millions \$ et est situé dans l'ancien vélodrome olympique, qui a dû être démantelé pour faire place aux nouveaux aménagements. Des groupes représentant les cyclistes avaient d'ailleurs vainement protesté.

Le Biodôme occupe une place

stratégique, à côté du Jardin botanique, du stade, de l'insectarium. Tous ensemble constituent un centre d'attraction écologique susceptible d'attirer un million de visiteurs par année, souhaitent les

promoteurs.

L'aménagement du Biodôme représentait un défi scientifique et technologique. On y fabrique de la neige aussi bien que de l'eau de mer.

Le Biodôme sera ouvert tous les jours de la semaine. Pour le visiter, les adultes devront débourser 8,50 \$, les personnes âgées 6 \$, les jeunes de 6 à 17 ans 4,25 \$.

L'Opposition approuve la politique culturelle de Liza Frulla-Hébert

QUEBEC (PC) — L'Opposition officielle a salué comme « un pas important dans la bonne direction » la politique culturelle du gouvernement déposée hier en Chambre par la ministre des Affaires culturelles, Liza Frulla-Hébert.

Cependant, le porte-parole du Parti québécois pour les arts et la culture, le député André Boulerice, a vivement déploré le fait que cette politique soit tronquée « par le compartimentage ministériel, en n'intégrant pas la dimension et le rôle fondamental des communications ».

« On doit aussi constater que la ministre des Affaires culturelles a abandonné l'une des recommandations centrales du rapport Arpin, a souligné le député, à savoir que la culture fasse l'objet d'un rapatriement complet avec les fonds correspondants et une pleine compensation financière. » Malgré les propos de critique,

c'était vraiment la journée de la culture, hier, parce que l'on pouvait voir dans la tribune réservée aux visiteurs deux des 13 prédé-

cesseurs de Mme Frulla-Hébert à la barre du ministère des Affaires culturelles, fondé en 1961 : MM. Denis Hardy et Louis O'Neill, ainsi que le député péquiste de Mercier, Gerald Godin, qui a lui aussi occupé le poste pendant une courte période (octobre à décembre 1985).

DU CINÉMA À 2\$
VOIR PAGE C-07

F O R F A I T
FAMILLE

DU 26 JUIN AU 7 SEPTEMBRE 1992

Prenez un air d'été pour vos vacances en famille au centre de vacances La Vigie du lac Saint-Joseph, près de Québec.

Pour tous renseignements ou réservation, composez sans frais

à partir de **60\$** par pers., par jour en occupation double

TARIFS SPÉCIAUX POUR ENFANTS

De Québec 875-2727
1-800-463-2114

Lac Saint-Joseph (Québec)
550, boulevard Thomas-Maher
Lac-Saint-Joseph G0A 3M0

TOUT INCLUS

Notre séjour familial comprend : l'hébergement, les trois repas quotidiens avec choix de menus tels que fruits de mer, méchoui et tournedos, les équipements, le service d'animation pour enfants et adultes et les activités.

Activités : initiation à la voile et à la planche à voile, canotage, baignade, tir à l'arc, hébertisme, jeu de fers, pétanque, pédalo, badminton, et plus encore...

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant : **77348004**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

Plus de **3 500 points** offerts cette semaine dans **LESOLEIL**

CLUB Multi points

LES ENTREPRISES ROBERT CÔTÉ INC.

- Distributeur de matériel électrique
- Spécialités industrielles

choix service qualité

QUÉBEC
165, des Cèdres
Québec, Qc G1L 1M8
(418) 626-1142 Fax: 626-7672

SAINT-ROMUALD
2044, 3^e Rue
Saint-Romuald (QC) G6W 5M6
(418) 839-1257 Fax: 839-5848

Nous battons tous les prix de la concurrence
SUR DES MODÈLES ÉQUIVALENTS !

GEO
La nouveauté GM des années 90

METRO 2 portes, 4 portes ou berline

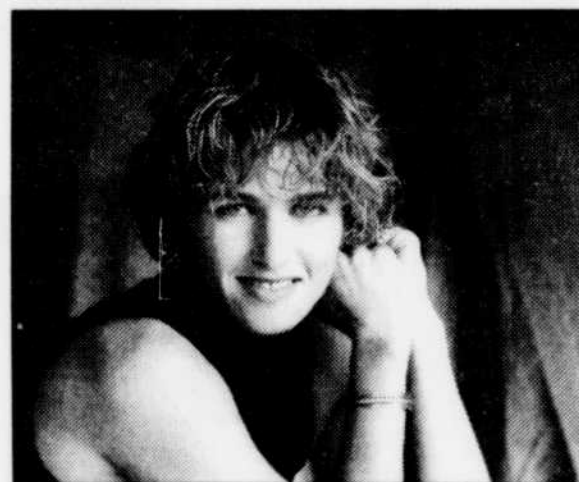
REMISE de 500\$

TRACKER

Avant d'acheter... Comparez les prix MARLIN
Etudiant... Remise additionnelle de 750\$ si admissible

MARLIN Chevrolet Oldsmobile etc.

c'est grandement accueillant!
2145, boul. Charest Ouest, Québec
688-1212



Entre les deux, il y a Jacques Despars

Quand on est active comme Myriam Bédard, championne olympique de biathlon*, on a besoin d'un coiffeur comme Jacques Despars.

Un coiffeur qui prend le temps de comprendre vos besoins et de créer une coiffure adaptée à ces besoins. C'est cette philosophie bien personnelle qui a séduit Myriam Bédard. Et qui vous séduira sûrement.

* Épreuve de ski nordique consistant en une course de fond entrecoupée de tirs au fusil.

Jacques Despars

Place Québec 529-0349 Galeries de la Capitale 627-5958 Place Sainte-Foy 652-8898 Galeries Chagnon 833-1646



Boris Eltsine a serré bien des mains avant de faire son entrée au Parlement, hier à Ottawa.

Elsine invite les entreprises canadiennes à profiter de l'ouverture du marché russe

OTTAWA (d'après PC) — Dans un discours fort éloquent prononcé hier devant le Parlement canadien, le président russe Boris Eltsine a réaffirmé son attachement aux grands principes de la démocratie et aux réformes économiques.

« Même si c'est difficile, nous ne reculerons pas, a-t-il déclaré hier au cours d'une séance conjointe de la Chambre des communes et du Sénat. Le peuple russe est un peuple patient mais qui va tenir bon, qui va serrer les dents et je crois que le peuple saura tenir bon car il confie en son président, son gouvernement et son Parlement ».

En comparant le Canada à la Russie, M. Eltsine a fait remarquer à quel point les deux peuples avaient beaucoup de choses en commun. Il a cependant ajouté

que le « cauchemar du totalitarisme » avait causé des dommages irréparables en mettant en déroute la qualité de vie de ses citoyens.

En reconnaissant que « les mécanismes du marché avaient été réduits à néant » par le totalitarisme, M. Eltsine a d'ailleurs encouragé les entreprises canadiennes à profiter de la libéralisation du marché en Russie. En 1994, ce sera trop tard, a-t-il indiqué. Une délégation canadienne se mettra d'ailleurs en route bientôt.

À l'aube de la réunion du Groupe des Sept pays industrialisés à Munich en juillet, M. Eltsine a aussi plaidé pour que les pays occidentaux reconnaissent les besoins particuliers de la Russie dont l'économie est en métamorphose. Il souhaite que le G-7 déblocage l'ensemble de mesures de 24 milliards \$ promis par les pays occidentaux. M. Mulroney s'est engagé à lancer ce message.

Le Canada mettra également à la disposition de la Russie des crédits pour l'achat de céréales.

Sous le signe de la bonne entente, les deux pays ont d'ailleurs conclu plusieurs accords bilatéraux dans les domaines du commerce, de l'agriculture et de la coopération arctique. Ces accords sont destinés à encourager les démarches vers la démocratisation et l'économie de marché. Ainsi :

— l'aide technique canadienne aux pays de l'ancienne Union so-

viétique, passera de 25 millions \$ à 100 millions \$ au cours des trois prochaines années. La Russie touchera près des deux tiers de cette aide ;

— le Canada consentira une aide supplémentaire de 5 millions \$ pour l'achat de médicaments et de fournitures médicales. Une enveloppe de 3 millions \$ avait été acheminée à la Russie au début de l'année.

— le Canada versera une somme de 30 millions \$ sur trois ans à la Russie pour réduire les risques d'accidents nucléaires dans les centrales nucléaires de conception soviétique en regard de la tragédie de Tchernobyl.

— grâce à un accord sur le commerce entre les deux pays, la Russie et le Canada se verront accorder le traitement de la nation la plus favorisée ;

— les deux pays se sont également engagés à collaborer pour convertir l'industrie de la défense russe à des fins civiles, et

— le Canada mettra également à la disposition des entreprises canadiennes qui veulent investir en Russie, un programme d'assurance-risque de 200 millions \$.

Enfin, le premier ministre a également annoncé la création d'un programme de bourses de 10 millions \$ destiné aux jeunes Russes qui veulent faire l'apprentissage des rouages de l'administration publique dans les universités canadiennes.

En Bref

■ Signature d'accords canado-russes

OTTAWA (AFP) — SNC-Lavalin International, filiale de la firme canadienne d'ingénierie, a signé hier un contrat de 350 millions \$ avec la société russe Volgograd Refinery pour la modernisation de la raffinerie de Volgograd, qui traite 8,3 millions de tonnes de pétrole brut par année, en provenance des gisements de Volgograd, de Shaim, de Mangyshlak et de l'ouest de la Sibérie. La filiale internationale de SNC-Lavalin se chargera des études de faisabilité, de l'ingénierie, l'approvisionnement et la supervision du projet. SovCan Star Satellite Communications Inc., un consortium formé de trois compagnies ontariennes et d'une société russe, a signé hier un accord pour la conception, la construction et le lancement de deux satellites de communication. Le lancement du premier satellite, à partir de la Sibérie, est prévu pour 1995, et celui du second au cours de l'année suivante. Le premier satellite doit être placé en orbite au-dessus de l'océan Atlantique et le second au-dessus du Pacifique. Les membres canadiens du consortium estiment que le projet entraînera des retombées de plus de 100 millions de dollars.

■ Bain de foule d'Elsine à Ottawa

OTTAWA (AFP) — Au premier jour de sa visite d'État, le président russe Boris Eltsine a choisi de faire une courte promenade à pied dans les rues d'Ottawa pour se rendre au parlement et y rencontrer Brian Mulroney. Malgré le temps couvert et humide, le président Eltsine, entouré de journalistes, a marché du Memorial au parlement où l'attendait le chef du gouvernement canadien. Boris Eltsine, arrivé un peu en nage au terme de sa promenade, a été présenté à quelques leaders parlementaires par M. Mulroney qui l'a ensuite guidé jusqu'à ses bureaux pour un entretien privé qui a précédé l'allocation du président russe devant les deux Chambres du parlement réunies en séance commune. Quelques heures avant l'arrivée de Boris Eltsine à Ottawa, un responsable canadien ayant requis l'anonymat avait affirmé que la Russie ne pouvait s'attendre à de nouvelles promesses d'aide de la part d'Ottawa.

PRENEZ LES ROUTES DE L'ÉNERGIE!

Vous aimeriez visiter la seule centrale nucléaire du Québec ? admirer la plus ancienne centrale ouverte au public ? découvrir la technologie de la ligne sous-fluviale entre Grondines et Lotbinière ?

Prenez les routes de l'énergie et découvrez l'univers fascinant de l'électricité, l'une des ressources qui contribue le plus à l'économie du Québec.



Une technologie à découvrir Traversée sous-fluviale à Grondines

Exposition, vidéos, belvédère

Tous les jours jusqu'au 7 septembre
Lundi au vendredi : de 9 h à 17 h
Samedi et dimanche : de 10 h à 18 h
Du 8 septembre au 30 avril
Lundi au vendredi : de 9 h à 17 h
Renseignements :
(418) 268-5497 ou 268-6009

Un retour aux sources Centrale hydraulique Shawinigan-2

Quatre visites guidées de 90 minutes chaque jour

Tous les jours entre le 15 juin et le 23 août
À 9 h 30, 11 h, 13 h 30 et 15 h
Renseignements et réservations :
(819) 536-8715

La seule centrale nucléaire du Québec Centrale nucléaire Gentilly-2

Visite guidée de 90 minutes*

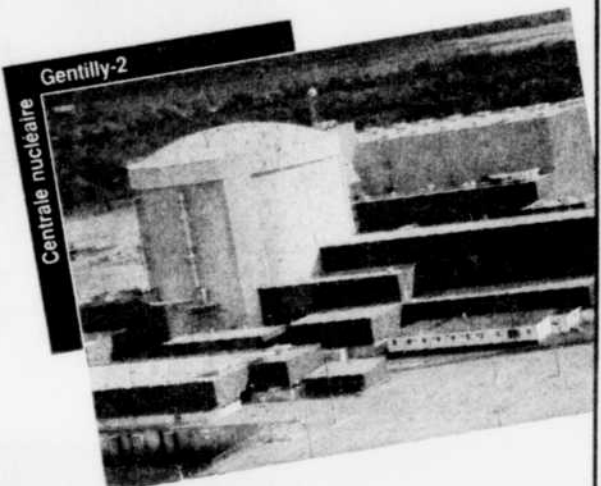
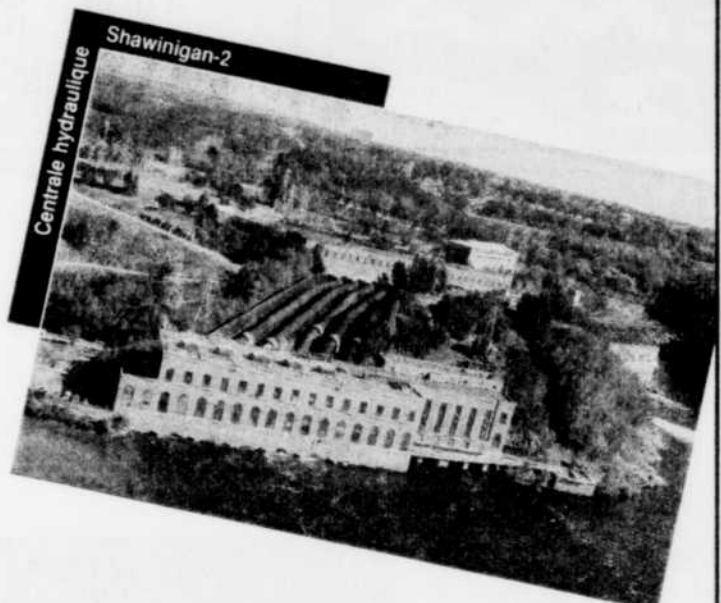
*Enfants de moins de 14 ans admis uniquement au centre d'information

Tous les jours entre le 15 juin et le 23 août
De 9 h à 16 h
Renseignements et réservations :
(819) 298-5205

Une technologie à découvrir Traversée sous-fluviale à Lotbinière

Exposition, vidéos, belvédères

Tous les jours jusqu'au 7 septembre
Lundi au vendredi : de 9 h à 17 h
Samedi et dimanche : de 10 h à 18 h
Renseignements : (418) 796-3241



TIRAGE D'UN VOYAGE À
LA BAIE JAMES
LE 7 SEPTEMBRE 1992

Inscrivez-vous lors de votre visite



Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

**GAGNEZ DES VACANCES
AU QUÉBEC**

**PLUSIEURS
FORAITS-VACANCES
À GAGNER !**

Pour participer au concours,
consultez **LESOLEIL**
les mercredis et les samedis.

Gouvernement du Québec
Ministère
du Tourisme

**Le Québec,
c'est
les vacances.**
1 800 363-7777

La clef de sol

Laser double tiroir
Un lecteur de disque compact qui double votre plaisir. Lecture de 2 disques, modes.

RABAIS DE 100 \$

840, Bouvier 627-0840
2, Saint-Jean 524-8431

199
PIONEER

Départ de Robert Tessier de MIL

Daniel Johnson nie être intervenu en faveur de l'ex-pdg

QUÉBEC — Le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, nie catégoriquement être intervenu personnellement auprès d'un haut fonctionnaire du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie qui aurait désapprouvé le versement d'une indemnité de départ à l'ancien président et chef de la direction du Groupe Marine Industrie Limitée (MIL), M. Robert Tessier.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

« Je n'ai jamais, en discutant avec qui que ce soit, y compris le sous-ministre en question, y compris d'autres personnes, y compris des collègues, discuté de ce sujet avec ces gens afin de les inciter, de leur suggérer, de leur proposer, de leur demander ou de leur ordonner de faire autre chose que leur devoir. Point à la ligne. Il me semble que c'est clair, ça », a répondu M. Daniel Johnson au leader de l'Opposition officielle, M. Guy Chevrette.

Au cours de la période des questions hier à l'Assemblée nationale, le député Chevrette a cherché à savoir si le président du Conseil du trésor « reconnaissait avoir communiqué directement avec un sous-ministre siégeant au conseil d'administration (de la Société générale de financement) pour lui demander de ne pas intervenir parce qu'il était contre » le versement de la prime de départ.

Sans le nommer, M. Chevrette faisait référence à l'ancien sous-ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Michel Audet, aujourd'hui directeur de l'éditorial au journal LE SOLEIL.

Au moment de son départ du Groupe MIL, quelque temps après

que M. Tessier fasse appel aux tribunaux afin que Québec respecte à la lettre l'entente de service. On favorisait plutôt le recours à des négociations avec Robert Tessier.

Droit de réserve

M. Michel Audet n'a pas voulu commenter cette affaire. Invoquant son « droit de réserve », il n'a pas voulu nier ou confirmer les propos avancés en Chambre par le péquiste Guy Chevrette voulant qu'il se soit opposé au versement de l'indemnité de départ et qu'il aurait été « victime » de pression de la part du président du Conseil du Trésor.

M. Audet a toutefois tenu à préciser que contrairement à ce que M. Chevrette a laissé entendre hier à l'Assemblée nationale, il n'avait pas été « tassé » de la fonction publique. « Au contraire. On m'a même offert d'autres postes dans l'administration gouvernementale. Ma décision de quitter la fonction publique vient plutôt d'une volonté personnelle de réorienter ma carrière », a souligné M. Audet.

En fin d'après-midi, le leader de l'Opposition officielle a déclaré au SOLEIL qu'il s'était « mal exprimé » en déclarant publiquement que l'ancien sous-ministre avait été « tassé ». « Il s'est plutôt tassé lui-même pour des raisons personnelles », corrige M. Chevrette.

la vente de MIL Tracy au conglomérat franco-britannique GEC Alstom, Robert Tessier a encaissé un forfaitaire de 254 000 \$, soit l'équivalent d'une année de salaire, en plus d'un « boni de performance », prévu au contrat, de 76 200 \$. Sa convention de travail avec le Groupe MIL prévoyait une indemnité de départ de 338 666 \$.

C'est à la suite de négociations avec la SGF et des émissaires du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie avec Robert Tessier qu'une entente a pu être conclue pour le versement de 12 mois de salaire plutôt que de 18.

Dans le camp péquiste, on croit que Robert Tessier exigeait plus que 338 666 \$. On prétend également qu'au sein du gouvernement, des responsables soutenaient que Robert Tessier ne devait pas toucher un seul sou puisqu'il était sur le point de décrocher un poste fort bien rémunéré au sein de la firme GEC Alstom. D'autres personnages gouvernementaux se seraient opposés à cette position, craignant

DU CINÉMA À 2\$
VOIR PAGE C-07

Mort d'un ancien ministre

QUÉBEC (PC) — Un ancien ministre de l'Union nationale, François-Eugène Mathieu, est décédé cette semaine à Québec à l'âge de 84 ans. M. Mathieu avait été ministre d'État dans les cabinets Daniel Johnson (1966-68) et Jean-Jacques Bertrand (1968-70). Il n'avait siégé qu'un seul mandat comme député de Chauveau à l'Assemblée nationale du Québec, de 1966 à 1970. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui, dans la paroisse Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg.

VOYAGES LA RÊVERIE
OUVERTURE
Madame Linda Lapointe et monsieur Pierre Parent, conseillers en voyage depuis de nombreuses années, sont heureux de vous annoncer l'ouverture, le 2 juillet 1992, de leurs locaux à l'adresse ci-dessous.
Riches d'une vaste expérience dans toutes les facettes du monde du voyage (commercial, forfaits-vacances, croisières, groupes, etc.), ils offrent à leur clientèle un service personnalisé et efficace, grâce à un équipement sophistiqué.
Les heures d'ouverture sont de 9 h à 18 h, du lundi au vendredi et le samedi sur rendez-vous.
5237, boul. Hamel Ouest, bureau 110, Québec (Québec) G2E 2H2
Tél.: (418) 871-9377 Télécopieur: 871-9525
Déclarateur d'un permis du Québec

Solde de tissus

jusqu'à **50%** de rabais

TISSUS IMPORTÉS

Tissus importés célèbres dans le monde entier offerts dans une palette de couleurs et de textures variées.

- Lin pur et mélangé
- Soie brute, shantung ou suédée
- Laine
- Coton
- Taffetas
- Viscose imprimée
- Denim
- Commande de tissus sur échantillons

DÉCORATION

Décoration: grand choix de tissus, voilages et dentelles offert en magasin et sur commande.

- Tissus à recouvrement pour meubles
- Couettes en duvet et holoïfill
- Housses de couette et tissus jusqu'à 280 cm de largeur
- Service de confection en décoration



JAM TEXTILES
TISSUS-DÉCORATION

586, rue St-Jean, Québec 529-1658

HORAIRE
du lundi au vendredi 9 h à 21 h
samedi 9 h à 17 h
dimanche 10 h à 18 h

FRUITS ET LÉGUMES
Le JARDIN MOBILE

Spéciaux en vigueur jusqu'au 21 juin inclusivement.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

BANANES Produit importé 82 c kg 37¢ livre	NECTARINES Produit de la Californie, mûres à point 1,92 \$ kg 87¢ livre	CHAMPIGNONS Blancs, frais, Ontario 77¢ chopine
CONCOMBRE ANGLAIS de serre, Ontario, grosseur: moyen 87¢ chacun	BLÉ D'INDE Produit des États-Unis 5 POUR 1 67\$	PATATES NOUVELLES Produit Californie sac de 5 LIVRES 1 77\$ sac 5 livres
CANTALOUPE Produit des États-Unis, grosseur # 23 97¢ chacun	PRUNEAUX Produit des États-Unis 1,92 \$ kg 87¢ livre	MELON D'EAU Produit des États-Unis 82 c kg 37¢ livre
RAISINS ROUGES "SANS PEPINS" Variété Flame 2,80 \$ kg 1 27\$ livre	RAISINS VERTS "SANS PEPINS" Variété Perlette 2,80 \$ kg 1 27\$ livre	ORANGES SUNKIST Produit de Californie Valence, # 138 12 POUR 1 77\$
TOMATES ROUGES Produit des États-Unis, grosseur 6x6, pré-emballées 1,92 \$ kg 87¢ livre	ZUCCHINI Produit des États-Unis, pré-emballés 2,14 \$ kg 97¢ livre	LAITUE FRISÉE Produit du Québec, grosseur # 24 57¢ chacune
LAITUE BOSTON Produit du Québec, grosseur # 16 87¢ chacune	ÉPINARDS FRAIS Produit du Québec 97¢ cello	PIMENTS VERTS Produit des États-Unis, pré-emballés 2,58 \$ kg 1 17\$ livre
ÉCHALOTES Produit du Québec 2 POUR 97¢	RADIS À TIGE Produit du Québec 2 POUR 97¢	AVOCAT "HASS" Produit des États-Unis 87¢ chacun

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084 ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344 SAINTE-FOY 3440, de la Péradé 657-7717 NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909 LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526 BEAUPORT 344, Seigneurielle 661-7997 1re AVENUE 4145, 1re Avenue 622-2291 CAP-ROUGE 1198, Jean-Gauvin 872-7473 SAINTE-FOY 2700, ch. Ste-Foy 651-2717

Le comité d'aide à Henriette Haddad demande qu'elle soit encore tenue pour une otage

MONTREAL (AFP) — Un comité formé pour la libération d'une sexagénaire canadienne, Mme Henriette Haddad, enlevée au Liban en 1985 et qui serait entre les mains du Hezbollah (pro-iranien), a lancé hier à Montréal un appel au gouvernement canadien pour que celui-ci traite son cas comme celui d'un « otage » et non comme une simple « disparue ».

Le Comité pour la libération d'Henriette Haddad avait affirmé mercredi avoir été informé par « un haut dignitaire de l'ambassade d'Iran à Paris » que Mme Haddad, 64 ans, était encore en vie et que « ses géoliers » du Hezbollah « étaient prêts à la relâcher pour des raisons humanitaires ».

L'ambassade iranienne à Paris avait démenti jeudi ces informations, les qualifiant de « purs mensonges », alors que de son côté Radio-Téhéran, évoquant le sort de diplomates iraniens disparus au Liban, affirmait le même jour : « la crise

des otages n'est pas terminée. »

Le nom de Mme Haddad, une Montréalaise détenant également la nationalité libanaise, a été rajouté à la liste des Nations Unies des personnes portées manquantes au Liban, le 31 mars dernier, selon le Comité.

Dans un communiqué, le comité a indiqué qu'il était « impératif à ce stade que le gouvernement canadien reconnaisse sur la scène internationale que, pour lui aussi, la crise des otages n'est pas terminée » tant que le sort d'Henriette Haddad (...) n'aura pas été réglé.

Saint-Romuald

La police recherche un agresseur de femme

SAINT-ROMUALD — La police de Saint-Romuald a rendu public, hier, le portrait-robot d'un individu qui, depuis jeudi, a agressé à deux reprises une femme de cette municipalité. Les agressions, commises apparemment sans raison, se sont déroulées alors que la victime se trouvait dans son véhicule.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

La première agression s'est produite vers 8 h, jeudi, lorsque la femme de 35 ans venait de prendre place dans son véhicule, près de la pharmacie Brunet, à l'angle de la 4e Avenue et du boulevard de la Rive-Sud.

L'individu, âgé d'environ 45 ans, a alors surgi dans son véhicule pour lui tirer les cheveux, procéder à des attouchements et lui proférer des menaces de mort.

Puis, hier matin, au coin de la 4e Avenue et de la 3e Rue, au mo-

ment où la femme se rendait à son travail, le même homme a voulu s'en prendre à elle en frappant dans la vitre de son véhicule afin d'y pénétrer. Mais cette fois, c'est armé d'un couteau avec une lame de quatre pouces qu'il se présentait. L'homme sortait d'un petit véhicule rouge.

La jeune femme a avoué aux enquêteurs n'avoir jamais rencontré auparavant son agresseur.

Le détective Jean-Yves Rousseau demande à la population d'ouvrir l'oeil car le portrait-robot publié ci-contre est « fidèle à



Ce portrait-robot de l'agresseur de Saint-Romuald est fiable à 75 % affirme la police locale.

75 %. L'homme mesure environ 1,82 m, pèse entre 91 et 102 kg, a les yeux bruns/verts et une grosse moustache poivre et sel. Au moment des agressions, il portait une calotte noire, laissant voir des tempes grisonnantes.

Parmi les autres caractéristiques susceptibles d'attirer l'attention, citons un double menton, un nez assez gros, des cicatrices d'acné, des tatouages au bras gauche, un clignement fréquent des yeux, le port d'une prothèse dentaire (en haut).

Tout renseignement peut être communiqué à la police de Saint-Romuald, au numéro 839-2424.

CAMP D'ÉTÉ ANGLAIS

Offrez lui!

"LA GRANDE AVENTURE"

Pour vos jeunes de 7 à 15 ans

- Activités sportives • Camping sauvage, canotage
- Ateliers structurés de conversation • Immersion totale en ANGLAIS en pleine nature

HÉBERGEMENT, Formation et Activités:
695 \$ (plus taxes)

PÉRIODE DE SESSIONS:
1er CAMP: 5 au 18 juillet
2e CAMP: 19 juillet au 1er août
3e CAMP: 2 au 15 août

• LES PLACES SONT LIMITÉES.
HÂTEZ-VOUS!
(30 places/sessions)

DÉTENTE D'UN PERMIS
DU MINISTRE DE
L'ÉDUCATION CP-6446

ANGLIAN

1-693-0343

BOUTIQUE

GUY PÉRIER

PRÊT-À-PORTER POUR HOMMES

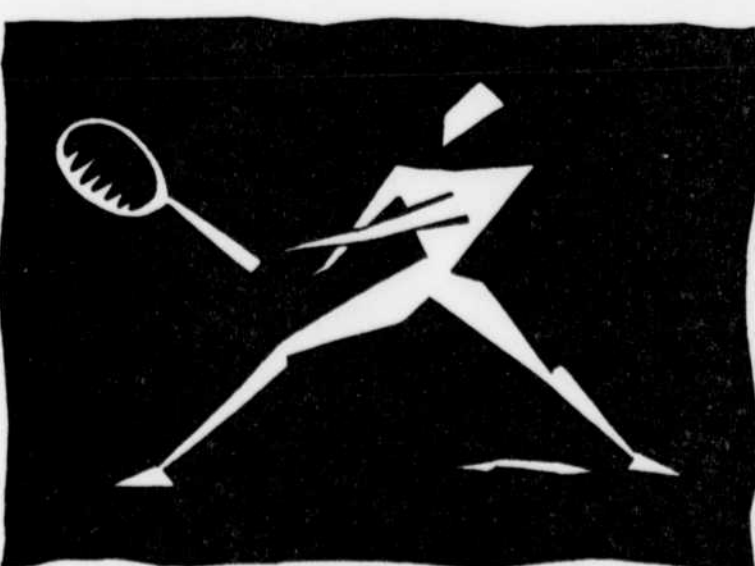
SUPER SOLDE

10% à 60%

- Complets 299\$
- Lot de pantalons -40%
- Imperméables -40%
- Lot de cravates -50%

Plus chemises, chandails, etc.
Les prix indiqués incluent les taxes.

Complexe Hôtel Germain-des-Prés
1200, Germain-des-Prés
Sainte-Foy - 658-8814



POUR ÉVITER LES REVERS DANS
UN FONDS D'INVESTISSEMENT,
IL FAUT METTRE
NOS CONSEILLERS À VOTRE SERVICE.
APPELEZ-NOUS!

TRUST
PRÊT ET REVENU
SERVICES FINANCIERS, FIDUCIAIRES ET IMMOBILIERS

PLACE D'YOUVILLE 692-1221
CHICOUTIMI 543-1221
GALERIES DE LA CAPITALE 626-1221
PLACE DE LA CITE 652-1221
CARREFOUR CHARLESBOURG 624-1221

VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

Programmation automne 1992

Depuis plus de 10 ans, le Collège F.-X.-Garneau s'associe à la Chambre d'Immeubles de Québec pour offrir à la clientèle visée différents programmes de formation et de perfectionnement. Le programme de base est d'une durée de 210 heures.

Voici la programmation prévue à l'automne pour ceux et celles désirant poursuivre leur formation pour obtenir un permis d'agent immobilier:

Date de début	Date de fin	Type d'horaire*	Durée
8 août 1992	29 oct. 1992	(3)	12 sem.
24 août 1992	16 oct. 1992	(1)	8 sem.
19 sept. 1992	12 nov. 1992	(2)	10 sem.
19 oct. 1992	11 déc. 1992	(1)	8 sem.
14 nov. 1992	4 fév. 1993	(2)	10 sem.

* Type d'horaire

- (1) Cinq (5) jours par semaine, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.
- (2) Quatre (4) soirs par semaine, soit les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 18 h 30 à 22 h 30 plus 5 fins de semaines, soit les samedis et dimanches de 9 h à 16 h.
- (3) Quatre (4) soirs par semaine, soit les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 19 h à 22 h 30, plus 3 1/2 fins de semaine, soit les samedis et dimanches de 9 h à 16 h.

Frais d'inscription: 420 \$
Maximum d'étudiants(es) par groupe: 30

Les personnes intéressées à suivre la formation doivent s'inscrire auprès de la Chambre d'immeubles - 990, rue Holland.

Pour plus d'informations, communiquer avec Camille Carrier au 688-8310

T'AS CHAUD!

On a la solution

CLIMATISATION
VENTILATION

ACHETEZ UNE THERMOPOMPE AVANT LE 1er JUILLET 1992 ET ÉCONOMISEZ LA TVQ!

Offrez-vous une
THERMOPOMPE OU UN CLIMATISEUR DE MARQUE RÉPUTÉE
pour aussi peu que **20\$** par semaine

Une solution... à tous vos problèmes de qualité de l'air:

- thermopompes et climatiseurs sans conduit d'air TOSHIBA, MITSUBISHI, HITACHI, etc.
- échangeurs d'air
- filtres électrostatiques et électroniques
- système central YORK, etc.
- Installés par nos experts.

Vous songez à une nouvelle construction? Mettez-vous à l'abri des coûts de l'énergie avec la géothermie.

PLAN DE FINANCEMENT **9,75%**

SPÉCIAL
Les meilleurs
CLIMATISEURS
PORTATIFS
à des prix défiant
la compétition!



CARREFOUR DE
L'ÉNERGIE

PLACE LEBOURGNEUF À QUÉBEC

près du magasin IKEA

623-3365



Toujours les
leaders dans
le domaine
de la
climatisation

ÉDITORIAL

D'avenir et de culture

Les pieds bien plantés dans un vieux croquis d'Edmond-J. Massicotte, un gamin défie l'avenir en souriant. Cette illustration, en page couverture du document *La politique culturelle du Québec : Notre culture Notre avenir*, convient on ne peut mieux à l'énoncé de politique rendu public, hier, par la ministre des Affaires culturelles du Québec, Mme Liza Frulla-Hébert.

Il a fallu 30 ans à nos politiciens pour convenir officiellement, après une bonne demi-douzaine de tentatives, d'une politique culturelle exprimant la volonté du gouvernement de la province de lier avenir et culture.

Si les grands principes énoncés pourraient, indifféremment, convenir à n'importe quelle formation politique respectueuse de la réalité québécoise, le document trouve sa spécificité dans son plan d'action.

Déjà en mai 1976, le ministre des Affaires culturelles du temps, Jean-Paul L'Allier avait, dans un essai prudemment intitulé *Pour l'évolution de la politique culturelle*, dégagé les pistes sur lesquelles on s'engage aujourd'hui. Les consultations menées au fil des années ont confirmé l'à-propos des orientations et tendances identifiées à l'époque. Malgré les pistes délaissées, manquait toujours la volonté de bouger.

Sans l'impressionnante mobilisation suscitée par la commission parlementaire de l'automne passé sur le Rapport Arpin, mais surtout sans le débat sur l'avenir de la société québécoise, la démarche de la responsable des Affaires culturelles aurait-elle obtenu l'appui déterminant de Robert Bourassa ?

Qui ne conviendrait pas que la culture est le fondement de notre société qui exige de l'État qu'il en favorise le dynamisme, la diffusion et l'accès ? Habituellement, les problèmes surgissent quand il s'agit de passer des principes à l'action ; en révisant comme elle le propose, toute l'organisation des structures de décision, Mme Frulla-Hébert parie sur le futur.

Elle modifie la loi du ministère pour le dégager de sa dimension « affaires » qu'elle refile à un Conseil des arts et des lettres. Ce qui laisse le ministère responsable de ses orientations et comptable de sa « grappe » dans le développement industriel. Il y aura, dans le contexte des vieilles habitudes du pouvoir, beaucoup à faire pour que les promesses et bonnes intentions culturelles des autres ministères identifiés dans le plan d'action, s'enclenchent harmonieusement.

Le nouveau Conseil des arts et des lettres, dont les modalités de fonctionnement restent à définir, deviendra « garant de l'autonomie » des arts et des artistes et responsabilisera la communauté en la faisant participer à la gestion des fonds de soutien. Il faudra donc suivre attentivement l'élaboration de ces « modalités » au cours des prochains mois parce qu'elles pourraient causer le naufrage du bateau avant même sa mise à l'eau.

Bien des choses ont changé depuis la création du ministère, en 1961, mais la vision plus large des choses qu'entend donner à son ministère Mme Frulla-Hébert ne peut être qu'une étape vers plus de changements. Les enjeux constitutionnels sont évacués, mais les artistes avaient clairement signifié leur refus de se retrouver entre l'arbre fédéral et son écorce provinciale.

Mme Frulla-Hébert évoque de nécessaires partenariats entre les gouvernements, les artistes et les citoyens. Il faudra dépasser les mots et traduire les intentions en interventions cohérentes. Le Québec n'a plus de ressources, humaines ou économiques, à gaspiller. Par sa culture, c'est son avenir qui est en jeu.

MARTINE R.-CORRIVAUT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDETLES DERNIERS PROJETS DE LOI LOISIRS
SONT ADOPTÉS

La démocratie secrète de Robert Bourassa

Le premier ministre Bourassa a pris tout le monde par surprise, jeudi avant-midi, quand il s'est présenté sans avertissement au *hot room* de l'Assemblée nationale pour répondre aux questions des journalistes.

La veille, il avait répondu par la négative à une lettre du président de la Tribune de la presse, mon collègue André Forques, qui lui demandait de rencontrer les médias une fois par semaine durant la période estivale, pour faire le point sur les négociations constitutionnelles.

Une fois que l'Assemblée nationale aura ajourné ses travaux et que M. Bourassa sera donc dispensé de répondre - si on peut dire - aux questions de l'Opposition, il est en effet à craindre que notre crabe de premier ministre se fonde dans le paysage. Il réapparaîtra ici et là quand ça fera son affaire, mais il ne faudrait pas trop compter sur lui si la situation devient un tant soit peu délicate.

Les journalistes en seront donc réduits à faire des nouvelles à partir de rumeurs invérifiables et de confidences faites sous le sceau de l'anonymat, qu'il suffira de nier le lendemain. La situation idéale pour un spécialiste de la manipulation et des tractations de coulisses.

Par l'entremise de son attachée de presse, M. Bourassa a répondu que la demande du président de la Tribune « ne semble pas correspondre avec la dynamique constitutionnelle dont plusieurs éléments revêtent les caractéristiques les plus aléatoires et spéculatives de la politique ». Ben voyons !

Remarquez, son refus n'a rien d'étonnant. Sitôt après la campagne électorale de 1989, le premier ministre a pris ses distances face à la presse parlementaire. Depuis le début du deuxième mandat, le service des communications du *bunkersert* d'écran plutôt que de relais. Les médias sont vus, au mieux, comme un mal nécessaire.

Michel
DAVID

Dans le dernier film de Jacques Godbout, *Le Mouton noir*, dont la sortie est prévue pour le mois d'août, il y a une séquence révélatrice de ce que pense M. Bourassa. Le réalisateur lui demande s'il prend les journalistes au sérieux. Réponse, accompagnée d'un large sourire : « C'est mon devoir de le faire ».

Bien sûr, dans les cas où on daigne informer les journalistes de ses sorties publiques, M. Bourassa se prête à un « point de presse », cette espèce d'attribution qui ressemble à une mêlée de football et qu'on appelle un *scrum* dans le jargon journalistique.

Le grand avantage du *scrum* est qu'on peut se contenter de lancer quelques bouts de phrases accrocheurs préparés d'avance que les journalistes seront forcés de rapporter, même si ça n'a aucun rapport avec la question posée. Et quand le message est passé, il n'y a qu'à s'en aller.

Les conférences de presse en bonne et due forme de M. Bourassa, dans la salle prévue à cette fin au Parlement, sont devenues des événements exceptionnels. C'est que là, il doit répondre plus longuement, ce qui accroît le risque de déformation du message, et la décence lui interdit de partir au bout de dix minutes.

C'est tout le contraire de Jacques Parizeau, qui évite systématiquement les *scrums* depuis deux mois. Le chef du PQ préfère d'emblée les conférences de presse, qui lui permettent d'explicitier sa pensée en long et en large.

Jeudi, il faut reconnaître que M. Bourassa a fait un effort en se laissant interroger pendant une bonne demi-heure. Ça lui permettra de plaider sa grande disponibilité la prochaine fois qu'on lui reprochera son absence.

Vous me direz que, de toute façon, tout le monde va s'en balancer de la constitution, rendu au mois de juillet. Mais c'est justement ça l'idée : profiter de ce que tout le monde aura la tête ailleurs pour « patenter » quelque chose de présentable avec l'ami Brian.

« On ne peut pas retirer le mois de juillet du calendrier. On ne peut pas dire : parce que c'est le mois de juillet, on ne fera rien. Mais ça ne sera pas délibéré si ça se fait au mois de juillet », a plaidé M. Bourassa, jeudi.

Vraiment ? Ça ne m'étonnerait pas du tout qu'on ait laissé traîner les choses à dessein. Ça fait un bout de temps que les négociations multilatérales tournent en rond, mais ça n'aurait sans doute pas été très avisé d'en reconnaître l'échec avant la Saint-Jean-Baptiste.

Comme c'est parti là, les offres qu'on attend depuis deux ans risquent de nous arriver au beau milieu des vacances de la construction. Quand tout le monde sera « évaché » sur les plages de la Nouvelle-Angleterre, une commission parlementaire contrôlée par le gouvernement va s'enfermer dans une salle du Parlement pour décider si ces offres sont « aussi liantes que possible », pour reprendre l'expression assez inquiétante de M. Bourassa.

Peu importe, on peut partir en vacances l'esprit tranquille : à moins d'un tremblement de terre, il a promis qu'avant le 26 octobre, on pourra démocratiquement tracer un x dans la case appropriée. D'ici là, il s'occupe de tout.

Cette chronique fera relâche au cours des prochaines semaines.

Mot à mot

Une juste évaluation

par ALAIN GIRARD

Les gens d'affaires du Vieux-Québec apprécient à leur juste valeur les retombées qu'ont les grands événements sur la vie de notre quartier et oeuvrent positivement, mais sans complaisance, à leur réussite.

Il y a deux catégories d'événements, ceux qui existent déjà et les événements que l'on veut créer : notre présente intervention cible cette dernière catégorie.

Les projets de création d'événements regroupent généralement l'auteur du projet et un promoteur, des commanditaires de l'entreprise privée et du secteur public. Les promoteurs doivent présenter leurs propositions et accepter de répondre aux questions de ces organisations et négocier avec elles des ententes contractuelles.

Nous demandons, dans tous les dossiers où les promoteurs sollicitent de la ville des dérogations aux règlements existants ou une participation en biens, services ou argent, que ces promoteurs soient tenus de consulter les résidents et les gens d'affaires qui vivront, au quotidien, l'événement. Ce mécanisme de consultation existe, la présente administration en a même fait son fer de lance dans les quartiers : il s'agit des comités consultatifs.

Tous seraient gagnants de cet exercice : les citoyens, les gens d'affaires auraient la possibilité, avant que les jeux ne soient faits, de connaître les projets et discuter avec les promoteurs et leur faire part de leurs attentes et interrogations

et au besoin proposer des alternatives.

Le promoteur aurait le poulx des intéressés et verrait son scénario infirmer ou confirmer à l'étape du démarchage. La transparence des comités consultatifs rendrait plus difficiles les douteuses manœuvres en coulisse des cow-boys de la nuit qui présentent leurs demandes à la dernière heure.

Les commanditaires sont sollicités, ils ont l'embarras du choix, ils ne veulent surtout pas que leur commandite les place dans l'embarras. Par ce processus de consultation, ils auront l'assurance que le projet considéré sera associé à un événement rentable prépondérant aux attentes et préoccupations de la population.

L'administration de la ville, au moment de prendre ses décisions aurait, en plus de la proposition des promoteurs, l'avis de ses fonctionnaires et les recommandations des citoyens et des gens d'affaires. La mairie aura en dossier tous les éléments pour en arriver à la meilleure décision.

La préoccupation du maire L'Allier de permettre aux citoyens d'intervenir effectivement dans les affaires de leurs quartiers et le travail acharné dans les consultations publiques de nos conseillères municipales, mesdames Winnie Frohn et Marie Leclerc, nous permettent d'espérer que notre proposition sera étudiée à sa juste valeur. La démocratie municipale active ne s'en portera que mieux.

M. Alain Girard est président de l'Association des gens d'affaires de l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

Billet

Docteur, je n'en peux plus, aidez-moi !

par DENIS MASSICOTTE

Depuis quelques mois j'ai le sommeil agité, j'ai mal partout, bref je ne me sens pas bien. Comme tout le monde, j'ai donc décidé de passer chez le médecin, même si je n'aime pas ça. J'ai toujours peur que mon bobo soit plus grave que je ne me l'imagine, qu'on diagnostique une maladie terrible.

Alors j'ai l'habitude de remettre ces visites médicales aux calendes grecques. Mais là, ça ne va vraiment pas, alors je n'ai pas le choix, il me faut consulter un spécialiste.

« Docteur, j'ai mal. Je me sens raide partout, je dors peu ou pas, je suis incapable de manger. J'ai comme une gastro qui ne veut pas finir, combinée avec une migraine qui ne passe pas. Aidez-moi ! »

« Voyons, voyons mon ami, il ne faut pas vous énerver,

le stress, c'est dangereux. Décrivez-moi vos symptômes le plus précisément possible ».

« Si vous insistez, docteur. Disons qu'en plus des douleurs, des lourdeurs et des maux de tête que je ressens, j'ai comme un sentiment d'écoeurement, comme si j'avais le mal de mer du matin au soir. »

« Je pense avoir une bonne idée de votre mal, mon cher monsieur, me dit-il. Est-ce que votre malaise empire à certains moments de la journée ? »

« Oui, quand je lis les journaux ou que je regarde les nouvelles à la télé. Là j'ai vraiment l'estomac en boule, j'éprouve des sensations de vertige. Mes muscles sont tendus, j'ai le cœur qui me bat dans les oreilles tellement il travaille fort ».

Mon médecin n'est pas un fou. Il a étudié. Il est diplômé et il est membre du club sélect

de ces citoyens qui peuvent regarder l'heure, conseiller deux aspirines et facturer l'État. Il est capable. Je me fie sur lui.

« Je vais tester vos réflexes pour confirmer ce que je soupçonne. C'est un test que j'ai mis au point moi-même. Je vais vous dire des mots et vous me dites la sensation que ça vous fait. Le premier mot, c'est *amendement* ».

« Docteur, mon estomac vient de faire un petit saut. »

« Si je vous dis maintenant le mot *Meech* ».

« Wow Boy, ma pression monte en flèche. J'ai mal au dos, au cou, aux jambes ».

Le docteur continue : *Sé-nat égal* ».

« Oh, docteur, assez, j'ai le mal de mer, je suis en train de changer de couleur, de passer au vert ! »

« Une couple d'autres mots, mon ami, il faut être certain de votre mal. *Constitution* ».

« Arrêtez, docteur, je vais m'évanouir ».

« Un dernier mot, mon cher. *Référendum* ».

« Docteur je vais vomir, où sont vos toilettes ? »

« Mon ami, vous souffrez de constitutionnisme aiguë. Vous n'êtes pas le premier. C'est presque une épidémie. »

« Ça se traite, docteur ? »

« Oui, mais c'est long et dispendieux ».

« Pas grave, c'est couvert, non ? »

« Pas exactement. Voyez-vous, Québec dit que c'est la faute du fédéral et refuse de couvrir. Ottawa dit pour sa part que c'est du domaine du provincial et ne veut pas payer non plus ».

« Ça veut donc dire que c'est moi qui vais devoir payer de ma poche ? »

« Hélas ! oui, mon ami, c'est comme ça les crises de constitutionnisme. En attendant, prenez deux aspirines. Suivant ! »

DOSSIER

Candidat indépendant à la présidence des États-Unis

L'ascension du « self-made man » Ross Perot

Milliardaire texan, Ross Perot est devenu le troisième homme de la campagne présidentielle américaine. Il incarne le ras-le-bol des Américains à l'endroit de partis et de politiciens qui n'ont pas réussi à contrer les problèmes du pays le plus puissant au monde. Notre journaliste Monique Giguère le présente.

Ça devient chaque jour moins impensable. Le 3 novembre, pour la première fois en 200 ans, les Américains pourraient élire comme président un indépendant. Un homme qui n'appartient ni au Parti démocrate, ni au républicain. Ross Perot est plus qu'un éphémère météore dans le ciel politique des États-Unis. Le « boss » mérite son surnom et envisage sérieusement de devenir le grand patron de l'Amérique. Et c'est peu de dire que, trois fois milliardaire, il a les moyens de ses ambitions.



par
Monique
GIGUÈRE

Son élection à la tête de la plus grande puissance mondiale, H. Ross Perot est en train d'en faire l'affaire de tous les Américains ordinaires, des John et Jane Does comme on dit au sud du 49e parallèle. Dans chaque État, des brigades de bénévoles travaillent ferme à recueillir les signatures nécessaires pour inscrire son nom sur le bulletin de vote. Dans 15 États, c'est chose déjà faite et, chaque fois, le nombre récolté a été deux et trois fois supérieur au nombre exigé. Au Texas, dans son État natal mais aussi l'État d'adoption de George Bush, la candidature de Perot a recueilli au-delà de 200 000 noms, quatre fois plus que les 54 000 réglementaires.

« Quinze États sont acquis. Il y en aura sept de plus à la fin de la semaine. Sept autres la semaine prochaine. Et ainsi de suite selon les échéances des États jusqu'à ce que le compte soit complet », a déclaré au SOLEIL l'un des organisateurs de Perot au Maryland, David Green. En tout, ce sont 800 000 signatures que les per-

tistes doivent recueillir. « Le plus difficile sera New York où le délai est très serré — entre le 7 juillet et le 18 août — pour obtenir les 20 000 signatures requises », a indiqué depuis le quartier général régional d'Austin, au Texas, la Québécoise d'origine, Yolande Paradis Odom. Mais c'est un fait acquis pour la plupart des observateurs que le nom de Perot figurera le 3 novembre à la suite de ceux de George Bush et de Bill Clinton sur les bulletins dans les 50 États. Et sa candidature promet d'être plus dérangeante que celles des indépendants George C. Wallace en 1968 et John B. Anderson en 1980.

« Self-made man »

Né le 27 juin 1930 à Texarkana, au Texas, Ross Perot est l'incarnation même du « self-made man ». La preuve vivante que le rêve américain n'est pas mort et continue de se produire. Mais avec un père négociant en coton qui habitait avec sa femme et ses deux enfants une maison de brique dans un quartier aux rues bordées d'arbres, la situation de la famille n'aurait pas été aussi modeste que le milliardaire aime le laisser croire.

Selon sa biographie officielle, c'est à l'école publique de Texarkana que le jeune Ross a fait ses études primaires et secondaires avant d'entrer, en 1949, à l'Académie navale des États-Unis. Mais de nombreux articles sou-



Ross Perot serre la main de partisans venus l'entendre hier à Irvine, en Californie.

tiennent que ses débuts à l'école, il les a faits dans un établissement privé. Exclu plus tard des équipes de football à cause de sa petite taille, il aurait même eu droit de la part de ses parents à des cours privés de tennis en guise de consolation. Ce qui révèle un minimum d'aisance.

Mais Ross Perot préfère de loin projeter de lui une image plus pathétique et plus conforme au mythe américain. Il est à son dire le petit gars qui, dès l'âge de sept ans, a appris à gagner des sous en ne renâclant devant aucune besogne : il aurait dompté des chevaux, vendu des cartes de Noël, des graines de jardin, des magazines ; acheté et revendu des veaux et des chevaux, des brides et des selles ; passé les journaux et perçu l'argent des petites annonces.

Les détails sur sa vie sont plu-

tôt rares et non vérifiés jusqu'à ce qu'il épouse en 1956 Margot Birmingham, une enseignante de Greensburg, Pennsylvanie, avec qui il a eu cinq enfants dont un seul fils, et entre, en 1957, comme vendeur chez IBM. À partir de là, sa fulgurante carrière d'homme d'affaires tient presque du conte de fées. La légende veut qu'en 1962 Margot puise 1000 \$ à même ses économies personnelles pour permettre à son mari de mettre sur pied une entreprise de traitement de données, baptisée Electronic Data Services (EDS), qui recrute ses plus gros clients dans l'industrie de la santé, dont la puissante Croix Bleue du Texas.

La fortune sourit immédiatement au jeune Ross alors à peine entré dans la trentaine. En moins de sept ans, il réalise non point son premier million, mais son

premier milliard. En 1984, Perot réussit un coup fumant. Il vend EDS à GM pour la jolie somme de 2,5 milliards. En perte de vitesse, le géant de l'automobile l'invite à entrer à son service pour nettoyer les écuries et remettre la boîte en route sur la voie du succès. En moins de deux ans, la guerre éclate entre la haute direction et le bouillant Texan qui choisit la place publique pour dénoncer l'immobilisme et la lourdeur bureaucratique du constructeur. Pour le convaincre de quitter les lieux et se fermer la trappe, GM lui tend un chèque de 700 millions \$. Ross Perot prend les millions, part, mais ne la boucle pas.

Il fascine et inquiète

Un tel comportement est considéré comme typique de Ross Perot, décrit comme un être outrecuidant, autoritaire et trop

sensible à la critique. Un homme aux solutions simplistes et dépourvu de tout sens du compromis. Mais il est aussi perçu, à l'inverse, comme un gars qui a du caractère, débrouillard, un grand patriote et un authentique humanitaire qui, en 1979, a prouvé hors de tout doute et de façon spectaculaire son souci de l'autre en rescapant à ses frais et périls des prisonniers d'Iran deux de ses employés tombés aux mains des intégristes dans les premières heures de la révolution khmémiste.

Dix ans auparavant, à Noël, il s'était fait remarquer en s'envolant pour le Vietnam avec des tonnes de présents destinés aux soldats américains détenus dans les prisons du Nord. L'entreprise avait échoué à cause du refus de Hanoi de lui permettre d'atterrir sur son territoire.

Un intrus qui bouleverse radicalement les règles du jeu

Ross Perot n'est pas facile à cerner. Il fascine autant qu'il fait peur.

Dans la présente campagne, le reproche qu'on lui adresse le plus souvent est de ne pas avoir de programme, de vendre sa personnalité plutôt que des idées. Pourtant, ses vues sur une foule de sujets sont bien connues. Ain-

si, tout le monde sait que son objectif premier en politique est la réduction du déficit budgétaire et de la dette nationale estimée à quatre billions. Comment ? En sabrant dans les dépenses gouvernementales, en améliorant le

système de perception des impôts, en excluant les retraités à l'aise des régimes de sécurité sociale et d'assurance santé et en obligeant l'Allemagne et le Japon à défrayer le stationnement des troupes américaines outre-mer.

Sur le plan économique, il préconise la création sur le modèle japonais d'un ministère de

l'Industrie et du Commerce international chargé d'instaurer un véritable partenariat entre le gouvernement et les secteurs clés de l'industrie. Au chapitre du libre-échange, son hostilité aux négociations en cours avec le Mexique a fait la nouvelle.

En matière d'éducation, fort de son expérience plutôt heureu-

se au Texas où il a travaillé en 1984 à la réforme du système scolaire, Ross Perot veut réduire la taille des classes et améliorer l'égalité des chances pour les élèves des secteurs défavorisés grâce à des subventions plus généreuses. Le tout assaisonné d'évaluations périodiques des enseignants et de primes au rendement. Une idée moins populaire !

Côté santé, le milliardaire n'a pas fait son lit entre l'établissement d'un régime public et universel et une simple réforme du secteur privé. Il propose de mener de front trois ou quatre expériences parmi lesquelles on choisira la meilleure.

Sur l'avortement, sa position rejoint celle du démocrate Bill Clinton. Pour le libre choix des femmes sauf les mineures qui devraient obtenir l'autorisation des parents.

Plus révélateur de la mentalité de Ross Perot est son opposition à la guerre du Golfe malgré une passion certaine pour le militaire et le paramilitaire. Sa solution à la crise était plus radicale et directe : l'envoi en Irak d'un commando pour assassiner Saddam Hussein.

Une bombe politique

L'irruption de Ross Perot dans la campagne électorale américaine est une vraie bombe politique qui bouleverse radicalement les règles du jeu. La question que tous se posent est qui de Bush ou Clinton souffrira le plus sa candidature ? À ce stade-ci, les avis sont éminemment partagés. Les uns disent Bush, que Perot déteste cordialement et contre qui il a une dent. D'autres Clinton. Si l'on se fie aux sondages, leurs résultats indiquent que le « candidat des mécontents » gruge presque également dans les deux camps. Ses bénévoles seraient issus autant des rangs démocrates que républicains comme l'illustre le recrutement, chez les premiers, de Hamilton Jordan qui a dirigé la campagne victorieuse de Jimmy Carter en 1976 et, chez les seconds, d'Edward J. Rollins, l'un des dirigeants de la campagne de Ronald Reagan en 1984.

« Le fait que Jordan et moi ayons décidé de travailler pour le

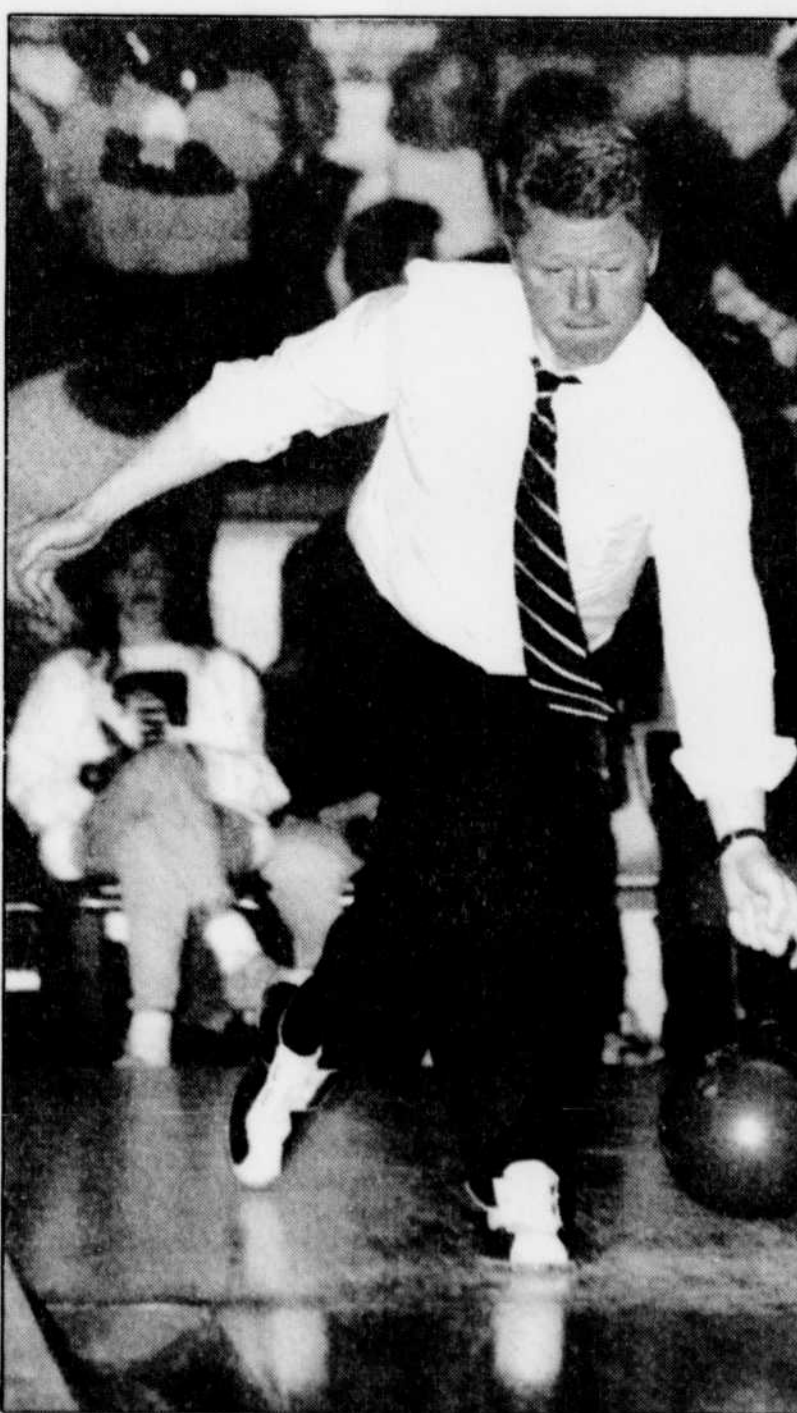
même candidat est un signe des temps, a déclaré Rollins. C'est la preuve que l'ère de la politique comme d'habitude est révolue et que quelque chose de très profond est en train de révolutionner ce pays. »

D'aucuns prédisent que cette lutte à trois retrouvera tôt dans la campagne présidentielle à l'automne la forme d'une lutte à deux qui n'aura rien à voir avec le bipartisme traditionnel. La théorie veut que peu confiants dans les chances de Clinton de battre George Bush, les démocrates décident d'appuyer massivement Perot dans l'unique espoir d'empêcher la réélection du président au pouvoir, favorisant ainsi un duel Perot/Bush. Ou, au contraire, que ce soient les républicains qui se rangent dans le camp de Perot dans la crainte que la division du vote GOP (Grand Old Party) propulse Clinton dans la chaise présidentielle.

Chose certaine, si Ross Perot entre à la Maison-Blanche, les murs de la vénérable demeure vont trembler, le milliardaire texan promettant le ménage de tous les temps. « J'ai l'intention de rompre avec l'étrange vie imposée aux présidents américains totalement coupés de la réalité et du monde ordinaire, a-t-il confié à Time. Regardez-moi bien aller. Je n'agirai pas comme un potentat du Tiers-Monde. Il n'y aura pas d'escorte motorisée, une pratique plus monarchique que reliée à la sécurité. J'interdirai qu'on bloque les rues pour me permettre de me transporter plus rapidement d'un point à l'autre sans rencontrer de feu rouge. Si la circulation automobile est infernale à New York, je veux m'en rendre compte par moi-même pour savoir quel cauchemar vivent les New-Yorkais. »

Quant au rôle qui sera dévolu à sa femme, Margot, il donne une seule assurance : elle ne sera pas une « Barbie ».

Le jugement n'est pas trop fort. H. Ross Perot a défait les jeux électoraux, déstabilisé les candidats. Il a déréglé le système. S'il est porté au pouvoir par le mécontentement populaire, tout est de savoir s'il sera un sauveur ou le premier dictateur de la plus grande démocratie au monde.



Qui, de George Bush ou de Bill Clinton, souffrira le plus de l'intrusion de Perot dans la course à la présidence ?



VALÉRIE *s'occupe
des grandes entreprises
de cinq employés.*

VALÉRIE SAIT que PME et croissance vont de pair. Aussi offre-t-elle des produits et services évolutifs. Comme tous les employés de Bell, elle s'engage à bien comprendre vos problèmes et à proposer des solutions pertinentes et innovatrices en télécommunications. Des solutions à l'image d'un monde d'affaires dynamisé par mille bouleversements. Bell est résolument tournée vers l'avenir, celui de votre entreprise.

Bell pense à demain.

Bell
des gens de parole